



Plan de mandature 2021-2028





Sommaire

Edito	5
Trombinoscope des élu-e-s du Conseil Départemental de la Guadeloupe	8

Penser Guadeloupe Agir Guadeloupe pour plus de Solidarité

> Faire de nos enfants des citoyens actifs	
• Faire de l'école un levier de citoyenneté et d'épanouissement	12
• Accompagner et protéger la famille	14
> Soutenir le parcours de vie des personnes âgées et des personnes handicapées	
• Garantir la dignité et la citoyenneté des personnes âgées	24
• Contribuer au bien-être et garantir les droits des personnes en situation de handicap	28
> Réussir un développement humain solidaire et inclusif	
• Mettre l'insertion au cœur de l'économie sociale et solidaire	36
> Garantir la qualité du logement et de l'habitat	
• Garantir la qualité du logement et de l'habitat.....	44
• Contribuer à la bonne santé des Guadeloupéens.....	48
• Encourager les activités physiques et sportives	50

Penser Guadeloupe Agir Guadeloupe pour l'Attractivité du Territoire

> Réussir l'aménagement du territoire	
• Accéder à une eau de qualité en tous points du territoire	56
• Sécuriser les déplacements	58
• Améliorer l'accueil physique des usagers aux services publics	60
• Promouvoir un environnement résilient et durable.....	62
> Renforcer l'attractivité du territoire	
• Faire du patrimoine et de la culture des leviers de développement	70
• Mettre en tourisme nos richesses humaines, culturelles, environnementales ...	72
• Développer une économie verte et ambitieuse	74
• Accompagner une économie bleue responsable	80

Les défis d'une administration et d'une gouvernance territoriale modernes et efficaces

> Notre ambition pour une administration départementale moderne au service des Guadeloupéen(ne)s	82
> Notre ambition pour un Contrat de Gouvernance Concertée au service de la Guadeloupe	86

Les grands défis de notre mandature 2021-2028 en synthèse CE QUE NOUS VOULONS REUSSIR	90
--	----

2021 2028

Plan de mandature du Conseil Départemental de la Guadeloupe

Le Plan de Mandature 2021-2028 du Conseil départemental de la Guadeloupe est la marque d'un contrat moral renouvelé avec chaque guadeloupéen qui ambitionne de positionner la collectivité comme le chef de file territorial des solidarités.

Notre tâche est grande, noble et ambitieuse. Ainsi pour porter et concrétiser ce plan nous aurons à impulser l'effort d'amélioration et de modernisation de nos services publics.

Notre mandature, dont nous avons annoncé les grandes lignes en juillet et novembre 2021, s'inscrit dans une exigence de responsabilité :

- **La responsabilité de répondre concrètement à la crise sans précédent** qui affecte notre société depuis deux ans. Crise sanitaire due à la pandémie du COVID-19. Crise économique et sociale qui a suscité la mobilisation historique des élus guadeloupéens réunis autour d'une plateforme de propositions (février 2022) afin d'« Entendre, Comprendre et Co-construire l'Avenir de la Guadeloupe ».

- **La responsabilité d'assumer et de prendre en charge les mutations sociales et sociologiques** de notre temps. Nous devons, en particulier pour notre jeunesse, réussir le pari de la lutte contre les exclusions et la pauvreté, réussir l'insertion. Nous devons aussi assumer le vieillissement de la population guadeloupéenne et la prise en charge collective du handicap.

- **La responsabilité des partenariats.** Car aucune politique publique ne saurait être menée de manière isolée. Elle décline les conditions d'une sortie de crise partenariale basée sur le développement humain et les services à la population, tels que les solidarités sociales et humaines, l'amélioration des conditions de vie des familles et des ménages, les services publics essentiels au quotidien des Guadeloupéens (santé, eau, transports, logement...).



Guy LOSBAR

**PENSER
GUADELOUPE
AGIR
GUADELOUPE**

Notre Plan de Mandature est essentiellement le résultat de la participation et de la mobilisation de l'ensemble des élus et des cadres départementaux qui ont répondu favorablement en novembre 2021 à ma demande de contribution au sein des 19 Commissions de travail de la collectivité.

Sur le plan de sa structuration, il s'inscrit dans trois grands axes stratégiques et complémentaires :

L'axe 1 : Penser et agir pour plus de solidarités, présente les conditions de la réponse à l'enjeu des solidarités pour notre population.

L'axe 2 : Penser et agir pour le territoire, nous positionne au cœur même de notre ambition pour une véritable attractivité territoriale.

L'axe 3 : Les défis d'une administration et d'une gouvernance territoriale modernes et efficaces pose les conditions de modernisation de notre administration et de réussite de la gouvernance concertée avec la collectivité régionale.

Notre Plan de Mandature ne saurait prétendre à la réussite collective s'il était constitué comme un outil figé. Tout en conservant notre cap, il doit tendre à la souplesse, à l'agilité, voire au réajustement. D'une part, parce qu'il devra chaque année – à partir d'une vision pluriannuelle de financement – trouver sa mise en œuvre opérationnelle à travers un plan **pluriannuel d'investissement, les grandes orientations budgétaires (GOB) et les budgets du Conseil départemental**. Il devra également s'appuyer sur les constats et les résultats tirés des comptes administratifs. D'autre part, il s'appuiera sur une démarche annuelle et pluriannuelle d'évaluation.

Je crois fermement en notre cap collectif, en la détermination de l'ensemble des élus du Département, majorité comme minorité, et en l'administration départementale pour réussir cette mandature qui se doit plus que jamais de libérer et d'accompagner les solidarités pour garantir la cohésion sociale de notre société et l'essor de l'archipel.

Penser Guadeloupe
Agir Guadeloupe
pour notre Territoire



3
axes

18
priorités

120
mesures



ADHEL Marylène
Présidente de la
Commission Habitat
et logement



**AMIREILLE-JOMIE
Isabelle**



ANGÉLIQUE Henry
Président de la Commission
Enseignement, Constructions
et Œuvres scolaires



BAPTISTE Christian



BARON Adrien
9ème Vice-Président
Président de la Commission
Insertion et lutte contre les
exclusions



**LOUIS-CARABIN
Gabrielle**
4ème Vice-Présidente
Présidente de la
Commission Personnes
âgées



LOUISY Ferdy
5ème Vice-Président
Président de
la Commission Eau



MADO Michel
Président de la Commission
Développement culturel
et Gestion du patrimoine



MAES Jean-Claude
Président de la Commission
Travaux routiers
Bassin îles du sud



MICHELY Fabert



CALIFER Elie
Président de la Commission
Finances et Patrimoine
Départemental



**COURTOIS
Jean-Philippe**
1er vice-président
Président de la Commission
Travaux routiers
Bassin Basse-terre



DARTRON Jean
11ème Vice-Président
Président de la Commission
Pêche, Ports et Aquaculture



**DE LA REBERDIÈRE-
RAMILLON NICOLE**
10ème Vice-Présidente
Présidente de la
Commission Infrastructure
et Bâtiments
départementaux



DULAC Daniel
Président de la
Commission Sport



MINATCHY Danielle
Présidente de la
Commission
Environnement, Solidarité
énergétique et Prévention des
risques majeurs



MORNAL Blaise
3ème Vice-Président
Président de la
Commission Agriculture,
Développement rural et
Affaires foncières



NEGRIT Nadia
Présidente de la
Commission Enfance,
Jeunesse et Famille



OTTO Jules



PERIAN Jean-Luc
Président de la
Commission Handicap



ETZOL Maryse
2ème Vice-Présidente
Présidente de la
Commission Promotion
de la santé publique



FAITHFUL Francesca



FARO-COURIOL Lydia



FAUSTA Jimmy



GALANTINE Louis
7ème Vice-Président
Président de la
Commission
Travaux routiers
Bassin Grande-terre



**PIERRE-JUSTIN
Patrice**



**POLIFONTE-MOLIA
Hélène**
6ème Vice-Présidente



**PONCHATEAU-
THEOBALD
Marie-Yveline**



**POTOR-DIDIER
Martine**



RAUZDUEL Rosan



GALVANI Tania
8ème Vice-Présidente
Présidente de la
Commission Affaires
juridiques, communautaires
et extérieures



GOUBIN Fred



**GUIOUGOU-FIRPIONN
Eliane**



JOAB Catherine



LOSBAR Guy
Président de la Commission
de suivi et d'évaluation du
Contrat de Gouvernance
Concertée



RIGAH Clara



ROBIN Sabrina
12ème Vice-Présidente
Présidente de la
Commission Tourisme



RODES Brigitte



ROGER Sabrina



SAPOTILLE Jocelyne



THOMAS Fabienne



UNIMON Jocelyne
Présidente de la
Commission Économie
Sociale et Solidaire

Les élu-e-s
du Conseil Départemental
de la Guadeloupe

2021
2028

Penser Guadeloupe
Agir Guadeloupe

**pour plus
de Solidarité**

Faire de
nos enfants
des citoyens
actifs





Faire de l'école un levier de citoyenneté et d'épanouissement

pour plus de solidarité

ET EN CHIFFRES...

100%
des collèges
connectés

Accompagner
100% des
étudiants
éligibles
aux prêts
départementaux

1 établissement
pour accueillir
et rassembler
les collégiens
de Marie-Galante

1 Conseil départemental
des jeunes pour contribuer
à l'éducation civique
et politique appelé notamment
à faire des propositions sur
la vie citoyenne et le lien
intergénérationnel

1 Jardin
créole dans
100%
des collèges

100%
des besoins de
restauration
scolaire dans
les collèges
assurés

100%
de collèges
accessibles aux
élèves porteurs
de handicap

100%
des collèges
avec un effectif
optimal d'ATEC

CAP 2028...

- Promouvoir l'égalité des chances via l'éducation scolaire
- Assurer la lutte contre la fracture sociale et contre les inégalités par l'éducation, l'information et la culture en donnant les meilleures chances de réussite à tous
- Positionner la formation, l'éducation, l'instruction au cœur de nos préoccupations.
- Promouvoir la transformation numérique du territoire (usages et cultures)
- Accompagner et sensibiliser à l'éducation patrimoniale et environnementale
- Développer une offre scolaire en conformité avec les évolutions socio-démographiques
- Favoriser la réussite scolaire des mineurs confiés
- Continuer à œuvrer contre le décrochage scolaire et la déscolarisation précoce des adolescents
- Programmer une politique d'accessibilité des établissements scolaires (handicaps physiques et sensoriels)
- Renforcer nos interventions au niveau élémentaire dans le cadre de la protection maternelle et infantile
- Créer une dynamique partenariale de prévention et de promotion de la santé en milieu scolaire (santé sexuelle, addictions, surpoids et obésité, alimentation)
- Accompagner la réussite universitaire et lutter contre la précarité des étudiants

EN ACTIONS...

- Elaborer une cartographie des collèges accessibles au grand public (présentation, implantation, équipes)
- Réduire la fracture numérique via le concept de « Territoire Numérique éducatif » dans le cadre d'un partenariat avec le Rectorat et s'inscrire dans un maillage territorial avec 100% des collèges connectés
- Contribuer à l'équilibre physiologique des enfants à l'école, notamment par une alimentation saine (distribution gratuite par la collectivité d'au moins un fruit par jour par élève en milieu scolaire)
- Déployer le projet « Jaden an nou » : doter chaque collège de jardins créoles (valorisation du patrimoine, promotion du développement durable, promotion de l'alimentation saine et locale, sensibilisation éducative)
- Mettre à disposition des personnels ATEC, (adjoints techniques des établissements), qualifiés au sein des collèges pour la réponse aux demandes ponctuelles et urgentes : créer une brigade mobile composée de personnels polyvalents
- Garantir les aides aux étudiants (prêt départemental...) en tenant compte des besoins
- Promouvoir le choix des filières porteuses pour le territoire par l'attribution de bourses d'excellence dédiées

L'action sociale de proximité



ET EN CHIFFRES...

1 assistante sociale par CCAS

1 permanence du service social départemental dans chaque commune de l'archipel

1 ambassadeur du Département dans chaque commune de l'archipel

1 Maison France Services accompagnée dans chaque commune de l'archipel

Accompagner et protéger la famille

pour plus de solidarité

CAP 2028...

- Penser Guadeloupe et Agir Guadeloupe, c'est s'ouvrir à l'expression des besoins de la jeunesse et oser lui porter des réponses innovantes
- Prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, accompagner les familles et assurer, une prise en charge partielle ou totale des mineurs
- Prévenir les difficultés que peuvent rencontrer les mineurs privés - temporairement ou définitivement - de la protection de leur famille et assurer leur prise en charge
- Répondre aux nouveaux besoins de prise en charge, améliorer la prévention en faveur des mineurs
- Proposer un ensemble d'interventions en faveur des jeunes et de leurs parents

EN ACTIONS...

Pour l'action sociale de proximité

- Promouvoir l'unité de la famille dans toutes ses composantes en faveur de nouvelles solidarités intrafamiliales et intergénérationnelles à l'échelle des territoires

Mieux accueillir et accompagner en proximité les usagers :

- > Améliorer le maillage territorial de l'accueil social et renforcer le partenariat avec les acteurs de terrain au premier rang desquels figurent les CCAS pour offrir à tous les guadeloupéens un accueil social universel de proximité : redonner vie aux dispensaires

Prévenir toutes les formes d'exclusion sociale par la valorisation des potentialités de la population, et le développement de nouvelles solidarités :

- > L'accélération de la précarité et de la vulnérabilité incite à disposer d'une vision prospective en faveur de l'équilibre des rapports au sein des familles
- > Il s'agit de valoriser l'humain par la promotion des aptitudes et des possibilités (enfants, jeunes, parents) notamment par la promotion d'actions de prévention en proximité (ex : développement de l'éco-citoyenneté)

Améliorer l'accueil et l'accompagnement en proximité des usagers :

- > Améliorer l'accueil universel de proximité et notamment l'accompagnement social des personnes les plus vulnérables (ex : visibilité des actions, formation des référents des CCAS)

- Identifier / Recruter des ambassadeurs de la jeunesse qui permettront d'être au plus près de la jeunesse, tout en garantissant une meilleure lisibilité des dispositifs départementaux existants

- Créer des brigades de la solidarité : équipes chargées d'expliquer dans la proximité les différents dispositifs départementaux auprès de chaque citoyen dans son quartier

Pour la protection sociale de l'enfance, de la famille et de la jeunesse



ET EN CHIFFRES...

40 assistants familiaux supplémentaires pour améliorer la prise en charge des enfants confiés

1 offre de répit pour les autistes et leurs accompagnants

Accompagner et protéger la famille

pour plus de solidarité

EN ACTIONS...

Pour la protection sociale de l'enfance, de la famille et de la jeunesse

Favoriser la bonne prise en charge des enfants accueillis en Familles d'Accueil :

- > Consolider l'accueil familial en Guadeloupe via la profession des assistants familiaux. En augmentant les recrutements afin de compenser les départs à la retraite, notamment en réduisant les délais d'agrément. En proposant un parcours de formation continu et un processus d'analyse des pratiques afin d'étayer les compétences des assistants familiaux
- Permettre une meilleure prise en charge du handicap et de la santé mentale des jeunes confiés

Participer activement à l'émergence de solutions adaptées et innovantes pour la prise en charge des mineurs protégés en situation de handicap :

- > Répondre aux problématiques croisées de la protection de l'enfance et du handicap
- > Répondre aux besoins éducatifs particuliers notamment en matière de troubles du spectre autistique et autres troubles du développement
- > Mettre en place une véritable gestion quadripartite des mineurs en situation de handicap (MDPH, ARS, Rectorat, Conseil départemental)

Renforcer le pilotage local de la protection de l'enfance :

- > Améliorer le dialogue entre la collectivité, la magistrature, la PJJ pour la bonne gouvernance de la protection de l'enfance (outils partagés, gestion des signalements, places disponibles au sein des établissements et gestion des files d'attente des services éducatifs à domicile...)
- Lancer une étude sur le devenir des enfants confiés pour connaître leur trajectoire de vie et adapter l'accompagnement de la collectivité

ET EN CHIFFRES...

1 dialogue de qualité entre la collectivité, la magistrature, la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour la bonne gouvernance de la protection de l'enfance et la qualité des prises en charge : définition d'indicateurs de suivi de la qualité du dialogue avec les magistrats et la PJJ

Tarification des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS)



ET EN CHIFFRES...

100% de prise en charge des mineurs confiés dotées d'1 projet pour l'enfant

1 jeune incasable = 1 projet d'insertion

2 Petites Unités de Vie pour les jeunes handicapés (12 places) :
1 Unité en Nord Basse-Terre,
1 Unité en Nord Grande-Terre

Accompagner et protéger la famille

pour plus de solidarité

EN ACTIONS...

Pour la tarification des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS)

Permettre à des zones sous équipées de bénéficier de petites Unités de Vie pour les jeunes en situation de handicap de moins de 30 ans :

> Ces unités permettraient aux parents et aux jeunes de bénéficier d'une continuité d'accompagnement (possibilité de couplage avec un accompagnement et un suivi à domicile)

Développer une offre d'accueil adaptée par zone et par nature aux mineurs relevant de l'ASE :

- > Il s'agit d'accompagner la mutation des besoins. Le placement à domicile étant privilégié par rapport à l'hébergement permanent
- > Conforter la mise en place du «projet pour l'enfant» afin d'améliorer le suivi individualisé des enfants confiés
- > Les leviers : le Schéma départemental de l'enfance et de la famille, les appels à projet, les transformations de place en spécialisant les établissements, la formation

Mettre en place une politique d'accompagnement des jeunes dits « incasables » :

> Construction de lieux de vie et d'accueil / des tiers lieux dédiés, à mettre en œuvre par appel à projet

Restructurer la prévention sur le territoire, notamment en menant une réflexion sur l'augmentation des grossesses précoces, leurs causes et leurs conséquences :

> Il s'agit d'évaluer et d'améliorer les dispositifs de prévention des mineurs (constat de la persistance d'une forte incidence de situations encore repérées tardivement)

> Les leviers : évaluation des services de prévention, Schéma départemental de l'enfance et de la famille, appels à projet, partenariat institutionnel

Faire de l'école

un levier de citoyenneté et d'épanouissement

100%
des collèves
connectés

Accompagner
100%
des étudiants
éligibles
aux prêts
départementaux

1 établissement
pour accueillir
et rassembler
les collégiens
de Marie-Galante

**1 Conseil départemental
des jeunes** pour contribuer
à l'éducation civique et
politique appelé notamment
à faire des propositions sur
la vie citoyenne et le lien
intergénérationnel

**1 Jardin
créole dans
100%**
des collèves

100%
des besoins de
restauration
scolaire dans
les collèves
assurés

100%
de collèves
accessibles aux
élèves porteurs
de handicap

100%
des collèves
avec un effectif
optimal d'ATEC

Accompagner et protéger la famille

**1 assistante
sociale
par CCAS**

**1 permanence du
service social
départemental dans
chaque commune
de l'archipel**

**1 ambassadeur
du Département
dans chaque
commune de
l'archipel**

**1 Maison
France Services**
accompagnée dans
chaque commune
de l'archipel

**40 assistants
familiaux
supplémentaires**
pour améliorer la prise
en charge des enfants
confiés

100%
de prise en charge
des mineurs confiés
dotés d'1 projet
pour l'enfant

**1 offre de répit
pour les autistes
et leurs
accompagnants**

**1 dialogue de qualité
entre la collectivité,
la magistrature,
la Protection Judiciaire
de la Jeunesse pour
la bonne gouvernance
de la protection de l'enfance
et la qualité des prises
en charge : définition d'indicateurs
de suivi de la qualité du dialogue avec
les magistrats et la PJJ**

**2 Petites Unités
de Vie pour les
jeunes handicapés**
(12 places) :
1 Unité en Nord Basse-Terre,
1 Unité en Nord Grande-Terre

**1 jeune incasable =
1 projet d'insertion**



Soutenir le parcours
de vie des personnes
âgées et des personnes
handicapées

2021
2028

Penser Guadeloupe
Agir Guadeloupe

pour plus
de Solidarité



ET EN CHIFFRES...

100%
des personnes âgées
éligibles accompagnées
pour l'aménagement
de leur domicile

1 Schéma
départemental
des services d'aide
à domicile en
décembre 2023

100%
des personnes âgées
suivies par le Département
bénéficiant de l'ensemble
de leurs droits

**Garantir
la dignité et la citoyenneté
des personnes âgées**

pour plus de solidarité

CAP 2028...

- Répondre aux enjeux du vieillissement de notre département
- Garantir l'inclusion sociale des personnes âgées
- Lutter contre l'isolement social
- Développer des réponses et des solutions adaptées au parcours de vie de la personne âgée
- Organiser le parcours de vie des seniors, du domicile à l'accueil en établissements
- Créer la Maison du Grand âge
- Préserver le maintien à domicile des personnes âgées
- Promouvoir l'accès aux droits, développer la Silver économie, le lien social et intergénérationnel
- Garantir l'accès des personnes âgées à leurs droits sociaux dans des délais raisonnables
- Développer la coordination avec l'ensemble des acteurs institutionnels

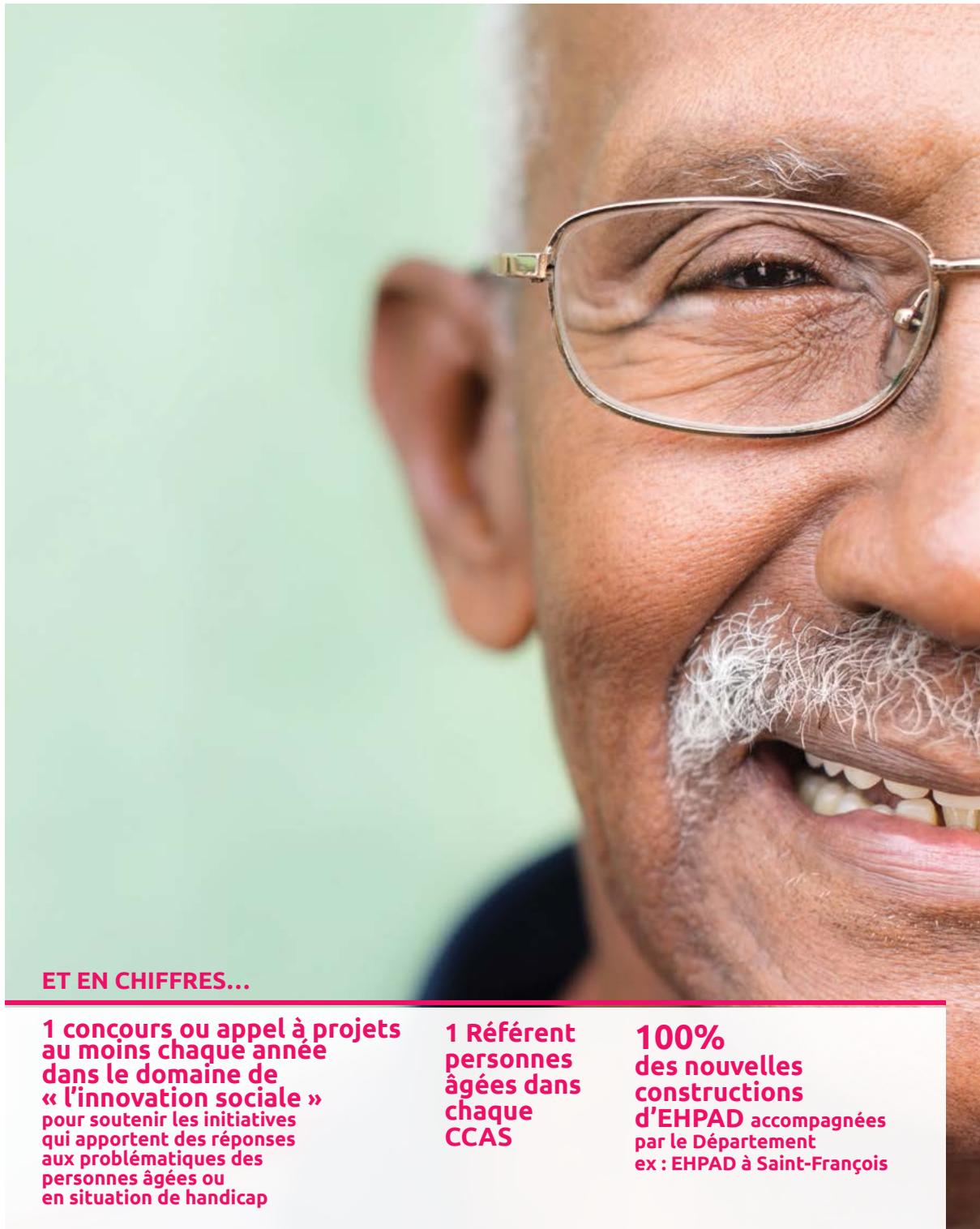
EN ACTIONS...

Faciliter l'accès aux droits des personnes âgées et à leurs aidants en organisant une meilleure information par :

- > Le développement d'espaces dédiés sur le site internet de la collectivité
- > L'accès au téléservice (formulaires d'aides et plateforme numérisée)
- > La réduction des délais de traitement des demandes d'aide
- > Le déploiement des Maisons France Services
- > La prévention de la maltraitance

Adapter la société guadeloupéenne au vieillissement croissant de la population pour anticiper la perte d'autonomie :

- > Investir tous les champs de la Silver économie : accompagnement des porteurs de projet, favoriser l'innovation sociale
- > Conforter le maintien à domicile par la diversification des prestations (aides techniques, portage de repas, aides aux déplacements...)
- > Adapter le logement et appliquer un quota réservataire pour faciliter l'accès au logement social



ET EN CHIFFRES...

1 concours ou appel à projets au moins chaque année dans le domaine de « l'innovation sociale » pour soutenir les initiatives qui apportent des réponses aux problématiques des personnes âgées ou en situation de handicap

1 Référent personnes âgées dans chaque CCAS

100% des nouvelles constructions d'EHPAD accompagnées par le Département
ex : EHPAD à Saint-François

Développer le lien social et intergénérationnel pour mieux prévenir l'isolement social :

- > Disposer d'un référent personnes âgées dans chaque CCAS (lien avec le Conseil départemental, coordination d'actions de proximité)

Améliorer la coordination territoriale et institutionnelle pour mieux adapter le parcours de vie de la personne âgée :

- > Optimiser la filière gériatrique et développer la relation ville-hôpital
- > Encourager le développement des soins de suite et réadaptation (SSR) pour améliorer le parcours de soins des personnes âgées

> Organiser les sorties difficiles d'hospitalisation par le développement des SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile), les services infirmiers à domicile, les SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)

> Faciliter le retour à domicile ou en famille avec la mise en place d'aides adaptées (si le retour n'est pas envisageable organiser au choix de la personne âgée soit l'orientation en famille d'accueil ou en EHPAD ou en USLD)

> Offrir et accompagner des modalités d'accueil hors du domicile plus diversifiées (accueil de jour, accueil temporaire, résidence services seniors, résidence autonomie...)

• Créer le service d'accueil familial départemental et mettre en adéquation les équipes de la Direction Personnes âgées Personnes handicapées aux enjeux grandissants de l'autonomie

Focus et perspectives :

Personnes âgées

et diversification de l'offre

EN ACTIONS...

Permettre aux personnes âgées qui le souhaitent de rester à domicile : structuration de l'offre de services au domicile :

- > Structurer le secteur de l'aide à domicile
- > Augmenter la qualité de l'offre à domicile (innovation)
- > Informer les personnes âgées et leurs proches sur les possibilités de maintien à domicile
- > Faciliter l'accès aux dispositifs
- > Améliorer le repérage des personnes fragiles

Faciliter l'accès des personnes âgées aux modalités d'accueil autres que le domicile et l'EHPAD :

- > Ces offres restent sous-utilisées sur le territoire du fait de la contrainte financière. Il s'agit de recomposer l'offre d'accueil pour les personnes âgées autonomes
- > Développer le recours effectif des aidants à leur droit au répit (modalités de répit diversifiées, accompagnement individualisé, hébergement hôtelier...)



**Contribuer au bien-être et
garantir les droits des personnes
en situation de handicap**

pour plus de solidarité

ET EN CHIFFRES...

1 Maison du handicap :
1 comité de pilotage,
fin 1er semestre 2022,
- Ouverture de
la structure,
fin 2024

**1 concours ou
1 appel à projets
au moins chaque année
dans le domaine de
« l'innovation sociale »**
pour soutenir les initiatives
qui apportent des réponses
aux problématiques
des personnes âgées
ou en situation de handicap

**1 Référent
personnes
handicapées
dans chaque
CCAS**

CAP 2028...

- Organiser le parcours de vie des personnes porteuses de handicap du domicile à l'accueil en établissements
- Développer des réponses et des solutions adaptées au parcours de vie de la personne handicapée
- Créer la Maison du handicap
- Répondre aux enjeux du handicap de notre département
- Garantir l'inclusion sociale des personnes porteuses de handicap
- Lutter contre l'isolement social
- Réduire les délais de traitement des demandes
- Promouvoir l'accès aux droits des personnes porteuses de handicap, développer le lien social.
- Garantir dans des délais raisonnables l'accès des personnes en situation de handicap à leurs droits sociaux
- Développer la coordination avec l'ensemble des acteurs institutionnels
- Développer l'accessibilité des infrastructures départementales : collèges, établissements administratifs et culturels, sites et espaces naturels

EN ACTIONS...

- Lancement de la construction d'un nouveau siège, lieu de vie pour la MDPH (Maison du Handicap)

Faciliter l'accès aux droits des personnes porteuses de handicap et à leurs aidants en organisant une meilleure information par :

- > L'accès au téléservice (formulaires d'aides et plateforme numérisés)
- > L'accompagnement des communes pour le déploiement de guichets uniques France services et tenue de permanences départementales d'accès aux aides
- > La prévention de la maltraitance

Adapter la société guadeloupéenne au vieillissement croissant de la population pour anticiper la perte d'autonomie :

- > Développer la Silver économie pour la qualité de vie des personnes porteuses de handicap vieillissantes
- > Conforter le maintien à domicile en systématisant le recours au tiers payant pour éviter aux bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap l'avance des dépenses techniques et diversifier les prestations
- > Adapter le logement et appliquer un quota réservoir pour faciliter l'accès au logement social

- Poursuivre les efforts de convergence tarifaire des EHPAD et ESMS afin de permettre leur accès à davantage de Guadeloupéens



Développer le lien social et intergénérationnel pour mieux prévenir l'isolement social :

> Disposer d'un référent personnes handicapées dans chaque CCAS (lien avec le Conseil départemental et la MDPH)

Améliorer la coordination territoriale et institutionnelle pour mieux adapter le parcours de vie de la personne porteuse de handicap :

> Renforcer le réseau d'accueil institutionnel par des solutions innovantes de répit en foyer, ou en familles d'accueil (accueil de jour, accueil intermittent et temporaire dans les structures existantes)

> Inviter l'ARS à s'engager dans un plan de renforcement des hébergements institutionnels des adultes en foyers d'accueil médicalisé (FAM) ou en maisons d'accueil spécialisées (MAS)

> Organiser les sorties difficiles d'hospitalisation des personnes âgées handicapées vieillissantes par le développement des SPASAD, le conventionnement avec ces derniers, les services infirmiers à domicile et les services d'aide et d'accompagnement à domicile

> Faciliter le retour au domicile ou en famille, lorsqu'il est possible, par la mise en place d'aides adaptées. Si le retour au domicile n'est pas envisageable, organiser son hébergement à sa demande ou à la demande de son tuteur, soit en familles d'accueil spécialisées par nature de handicap : moteur, sensoriel, psychique, mental dont autiste et trisomie 21, les maladies invalidantes, ou en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou Unités de soins de longue durée (USLD)

> Inciter à la diversification de l'hébergement pour les personnes âgées handicapées autonomes, en résidences services seniors, en location ou copropriété par des promoteurs privés, et en résidences autonomie dans le champ médico-social. Ces deux types d'hébergement offrent des équipements et des prestations collectives (blanchisserie, restauration, services ménagers...)

> Créer le service d'accueil familial départemental et renforcer l'adéquation des équipes de la Direction Personnes âgées Personnes handicapées aux enjeux grandissants de l'autonomie :

Focus et perspectives :

Personnes porteuses de handicap

et diversification de l'offre

Proposer une offre d'accueil ou d'accompagnement spécifique (hors EHPAD) pour les personnes handicapées de plus de 65 ans, notamment celles issues des foyers d'accueil de jour afin de permettre de libérer des places dans ces structures :

> Pour les personnes en situation de handicap ayant atteint l'âge limite pour les foyers et qui n'aspirent pas systématiquement à être admis en EHPAD : accueil partiel structure de jour couplé au domicile

Garantir

la dignité et la citoyenneté

des personnes âgées

100%
des personnes âgées
éligibles accompagnées
pour l'aménagement
de leur domicile

**1 Schéma
départemental
des services
d'aide à domicile
en décembre 2023**

100%
des personnes âgées
suivies par le Département
bénéficiant de l'ensemble
de leurs droits

**1 concours ou
1 appel à projets
au moins chaque année
dans le domaine de
« l'innovation sociale »**
pour soutenir les initiatives
qui apportent des réponses
aux problématiques
des personnes âgées
ou en situation de handicap

**1 Référent
personnes
âgées dans
chaque CCAS**

100%
des nouvelles
constructions d'EHPAD
accompagnées par
le Département
ex : EHPAD à Saint-François

Contribuer au bien-être

et garantir les droits des personnes

en situation de handicap

1 Maison du handicap :
comité de pilotage,
fin 1er semestre 2022,
- Ouverture de la structure,
fin 2024

**1 concours ou
1 appel à projets
au moins chaque année
dans le domaine de
« l'innovation sociale »**
pour soutenir les initiatives
qui apportent des réponses
aux problématiques

**1 Référent
personnes
handicapées
dans chaque
CCAS**



Réussir un
développement humain
solidaire et inclusif

2021
2028

Penser Guadeloupe
Agir Guadeloupe

pour plus
de Solidarité



Mettre l'insertion au cœur de l'économie sociale et solidaire

pour plus de solidarité

CAP 2028...

- Conduire une politique volontariste en matière d'insertion des personnes en situation de précarité
- Améliorer la connaissance des besoins et des publics
- Lutter contre toutes les formes d'exclusion
- Prendre appui sur le nouveau dispositif du SPIE (Service Public de l'Insertion et de l'Emploi) pour déployer de nouvelles modalités de coordination des acteurs de l'insertion, dans une logique de stratégie de parcours sans rupture, au profit des publics fragiles
- Simplifier et réduire les délais d'accès aux droits pour les allocataires du RSA, notamment par le recours au numérique
- Garantir l'entrée rapide dans un parcours d'accompagnement adapté à chacun en réorganisant l'orientation et la signature du Contrat d'engagement réciproque (CER)
- Mettre en place un parcours unique d'accompagnement, intégré et modulaire qui met fin au clivage entre parcours professionnel et parcours social et dans lequel la dimension sanitaire doit être plus prégnante et mieux maîtrisée
- Promouvoir la création d'activité pour les bénéficiaires du RSA plutôt qu'une logique de gestion de l'allocation
- Privilégier et mettre en avant la finalité du RSA qu'est le retour à l'emploi
- Soutenir les actions en faveur de l'économie sociale et solidaire en coordination avec la Région

EN ACTIONS...

Assurer une gestion resserrée des dépenses liées au RSA et renforcer la lutte contre la fraude au RSA :

- > Assainir la situation financière et budgétaire du Département en termes de financement des prestations RSA et RSO
- > Favoriser la détection précoce et rapide des indus RSA
- > Sécuriser et consolider le process de traitement des demandes de RSA

Renforcer l'accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires du RSA :

- > Organiser des réunions d'information collectives sur les droits et les devoirs en direction des primo-bRSA
- > Faire progresser l'accompagnement global des demandeurs d'emploi bRSA en partenariat avec Pôle Emploi
- > Renforcer l'animation du partenariat local : complémentarité entre les opérateurs des contrats de ville en faveur des bRSA et les référents insertion du parcours d'insertion

ET EN CHIFFRES...

100%
des marchés de
la collectivité
intégrant des
clauses sociales

**1 équipe d'agents
facilitateurs exclusivement
dédiée à la généralisation
des clauses d'insertion
dans les marchés des
acteurs publics**
(collectivités, EPCI,
établissements publics...)

100%
du territoire
couvert par
les équipes de rue



ET EN CHIFFRES...

Réussir chaque année :

- 250 Parcours Emplois Compétences
- 200 Contrats à durée déterminée d'insertion
- 200 bénéficiaires d'aides individuelles à la formation (AIF)
- 50 créations d'entreprises par les bénéficiaires du RS
- 200 places de formation collective

Mettre l'insertion au cœur de l'économie sociale et solidaire

pour plus de solidarité

Promouvoir des démarches d'insertion durable dans l'emploi pour les publics précaires :

- > Renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA créateurs d'activité
- > Renforcer les relations avec les employeurs en assurant une large utilisation de la plateforme Job971.fr
- > Faciliter les démarches de rupture des situations d'isolement par la création de tiers lieux à vocation sociale et d'insertion
- > Miser sur des solutions innovantes pour développer la mobilité des bRSA
- > Assurer la promotion de la clause sociale comme vecteur d'insertion dans le secteur marchand

Entretenir un partenariat de proximité au service de l'insertion des bRSA notamment dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS):

- > Le financement des actions de la chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
- > Les structures qui font l'effort d'obtenir l'agrément ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale), afin de cofinancer des actions en faveur de l'emploi de bénéficiaires du RSA
- > Une aide financière aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Poursuivre les démarches d'évaluation des actions d'insertion.

Le Département en sa qualité de coordonnateur des politiques d'insertion doit mettre en œuvre des évaluations des actions menées afin de :

- > Doter le Département de moyens de pilotage des dispositifs de sa politique d'insertion

- > Améliorer la connaissance des besoins et des attentes du public
- > Répondre aux besoins évolutifs du public

Etendre le dispositif des équipes de rue sur tout le département.

Public visé : 18/30 ans désocialisés :

- > Renforcer la présence et la médiation sociale en direction des jeunes en déshérence

Lutter contre la grande exclusion :

- > Favoriser l'extension du SAMU social sur l'ensemble du territoire

Renforcer la contribution à l'aide alimentaire :

- > Favoriser la mise en place d'épiceries sociales fixes ou itinérantes

Accroître le soutien aux dispositifs et structures œuvrant dans le champ de l'aide aux femmes victimes de violences :

- > Soutien aux structures de l'accompagnement social: CHRS, appartement relais, association d'aides aux victimes

Soutenir les actions de développement social dans les quartiers de la politique de la ville mais aussi en secteur rural :

- > Mettre en place des actions de développement social local
- > Travailler au renforcement du lien social

Mettre l'insertion

au cœur de l'économie

sociale et solidaire

100%
des marchés de
la collectivité
intégrant des
clauses sociales

**1 équipe d'agents
facilitateurs exclusivement
dédiée à la généralisation
des clauses d'insertion
dans les marchés des
acteurs publics**
(collectivités, EPCI,
établissements publics...)

100%
du territoire
couvert par
les équipes de rue

Réussir chaque année :

250 Parcours Emplois Compétences

200 Contrats à durée déterminée d'insertion

200 bénéficiaires d'aides individuelles à la formation (AIF)

50 créations d'entreprises par les bénéficiaires du RS

200 places de formation collective

Garantir la qualité
du logement
et de l'habitat

2021
2028

Penser Guadeloupe
Agir Guadeloupe
pour plus
de Solidarité



ET EN CHIFFRES

30% minimum de LLTS dans chaque programme de construction de logements sociaux pour contribuer à réduire le coût des loyers

2 000 foyers bénéficiaires de l'Amélioration de l'Habitat chaque année par le biais de l'ensemble des dispositifs existants, avec l'Etat et la Région

1 Guichet Unique de gestion dédié à l'habitat au cours du 2ème semestre 2022

Garantir la qualité

du logement

et de l'habitat

pour plus de solidarité

CAP 2028...

- Penser Guadeloupe et agir Guadeloupe c'est lancer une politique efficace d'amélioration de l'habitat et d'animation des quartiers
- Améliorer les conditions de vie des Guadeloupéens
- Répondre aux besoins en logement des populations précaires
- Constituer une politique forte et pérenne d'amélioration de l'habitat, de soutien à la construction de logements locatifs, d'accession très sociale à la propriété, en partenariat avec les acteurs clés
- Intervenir pour l'accompagnement social lié au logement et la mise en œuvre du Fonds social pour le logement.

EN ACTIONS...

- Centraliser le traitement et le financement des dossiers à travers la mise en œuvre d'un Guichet Unique de gestion dédié à l'habitat
- Permettre aux ménages de rester au domicile par la mise en œuvre du dispositif d'aide pour les travaux prioritaires d'amélioration de l'habitat

Aider les propriétaires occupants de condition modeste à lutter contre l'habitat insalubre et indigne :

- > Financer les travaux pour lutter contre l'habitat insalubre et indigne
- > Mettre en œuvre une nouvelle génération de programme basée sur 3 orientations : internaliser l'expertise technique, individualiser le paiement des entreprises, mieux coordonner les dispositifs des aides prioritaires à l'amélioration de l'habitat (Conseil régional, Conseil Départemental, Etat)

Participer aux côtés de l'EPF au projet HAMAC dispositifs d'acquisition- amélioration, (aider à la régularisation et sortie de l'indivision, intervention pour l'amélioration de l'Habitat) :

- > Pour les propriétaires de logements indignes bénéficier d'une double intervention : sur le foncier pour régularisation et sortie d'indivision; sur le bâti pour l'amélioration de l'habitat

Contribuer à l'augmentation du parc de logements locatifs très sociaux (LLTS). L'intervention du Conseil Départemental permet aux Guadeloupéens d'accéder à des loyers minorés :

- > Apporter une subvention complémentaire au dispositif LLS pour minorer le coût des loyers (cette participation ouvre droit à un quota de logements réservés)
- > Œuvrer à la recherche de nouveaux financeurs et ou à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs



Garantir la qualité

du logement

et de l'habitat

pour plus de solidarité

Garantir les prêts accordés aux bailleurs sociaux pour la construction de logements sociaux avec la Région :

- > Rédiger et adopter une nouvelle convention de mutualisation des garanties d'emprunt entre le Département et la Région

Augmenter le foncier aménagé disponible et accessible pour la construction, via le Fonds Régional d'Aménagement Foncier Urbain (FRAFU) et l'Office Foncier Solidaire (OFS) :

- > Mettre en place le Fonds Régional d'Aménagement Foncier Urbain (FRAFU). Cet outil en partenariat avec l'Etat et le Conseil régional vise à produire du foncier aménagé à un coût permettant la construction de logements à des loyers accessibles. Il s'agira de mettre en place entre l'Etat, le Conseil régional, le Conseil Départemental, un protocole de répartition des contributions pour le FRAFU

- > Participation à l'Office Foncier Solidaire (OFS) proposé par l'EPF pour l'acquisition de terrain et sa revente avec minoration de prix afin d'aider les bailleurs à constituer de la réserve foncière.

La création d'une filiale de régularisation pour régler les problèmes d'indivision.

Aider les ménages défavorisés à accéder et à se maintenir dans le logement à travers le dispositif FSL et l'accompagnement social lié au logement :

- > Poursuivre le principe d'aider les ménages, à se maintenir dans le logement, à faire face aux impayés de loyer, d'eau, d'électricité et de service téléphoniques, à prendre en charge les frais d'accès au logement

- > Maintenir à bon niveau l'effort financier de la collectivité afin de prendre en compte l'évolution des besoins dans un contexte de difficultés sociale accentuées par la crise sanitaire



ET EN CHIFFRES...

100% des dispensaires développant des programmes de promotion et d'éducation à la santé (alimentation, lutte contre le surpoids et l'obésité)

100% des zones déficitaires accompagnées pour assurer la couverture médicale (médecins, MSP, centres de santé, réservation de locaux dans les projets privés soutenus par la collectivité ...)

Contribuer à la bonne santé des Guadeloupéens *pour plus de solidarité*

CAP 2028...

- Améliorer l'accès à la santé et aux soins de façon significative
- Changer les comportements : les modes de vie, l'environnement, l'activité physique et l'alimentation
- Promouvoir la capacité pour chacun d'agir sur sa propre santé et son bien-être. Promouvoir l'égal accès aux soins, agir sur les comportements individuels et collectifs au quotidien
- Mettre à disposition des bâtiments départementaux pour accueillir des structures contre les maladies chroniques.
- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales en santé

EN ACTIONS...

- Mettre en place et encourager les 3 piliers de la promotion de la santé : alimentation équilibrée (circuits courts), activité physique (pistes cyclables-parcours sportifs) et accès aux soins pour tous (rôle des dispensaires et éducation à la santé)
- Accompagner les actions des associations du secteur social et médico-social
- Accompagner les études et la connaissance (registre des maladies neuro-dégénératives, étude KASAF, étude sur les besoins de santé des BRSA et des publics relevant de l'ASE)
- Agir sur les déterminants de santé – alimentation saine et activité physique
- Intégrer ces déterminants de santé dans la conception des politiques publiques à destination des personnes âgées
- Investir dans la prévention de la perte d'autonomie et dans la coordination des parcours de santé
- Poursuivre l'effort de contribution à la lutte contre le COVID (réflexion sur la gestion des risques, cellule d'écoute psychologique auprès des usagers du territoire)
- Accompagner les exercices professionnels en particulier celui des médecins, notamment dans les zones déficitaires (ex les îles du sud : Marie-Galante, Terre de bas et Terre de haut), en tenant compte de la faiblesse des démographies de profession de santé, du vieillissement du corps médical, des difficultés d'exercice de la permanence des soins ambulatoires



ET EN CHIFFRES...

Pour la promotion du sport, pour la santé, l'excellence sportive, l'insertion professionnelle par le sport :

100%
des ligues,
fédérations
et comités
accompagnés
par le Département

100% des EPCI
et des communes
accompagnés pour
le déploiement
d'équipements
sportifs de proximité

100% des
premières licences
offertes pour
favoriser l'accès
à la pratique
sportive

**1 Musée
du sport
créé**

Encourager

les activités physiques et sportives

pour plus de solidarité

CAP 2028...

- Contribuer au maintien en bonne santé de la population en favorisant la pratique d'activités physiques pour tous à tous les âges
- Préserver et optimiser le rôle social des associations sportives de proximité dans le cadre de nos politiques de solidarité
- Identifier et accompagner de grands événements sportifs, vitrines de l'excellence guadeloupéenne

EN ACTIONS...

Mettre en valeur et promouvoir le sport. Pour inciter les Guadeloupéens à adopter un mode de vie intégrant la pratique d'activités physiques :

- Adopter une stratégie de sensibilisation générale de masse en :
 - > Contribuant aux initiatives des divers acteurs intervenants visant à sensibiliser la population aux bienfaits d'un mode physiquement actif
 - > Assurant une meilleure diffusion des possibilités de pratiques offertes sur le territoire guadeloupéen
 - > Favorisant l'accessibilité aux infrastructures disponibles sur le territoire

Assurer une offre pertinente répondant aux besoins, et aux aspirations de la population en :

- > Maintenant et partageant, avec les divers intervenants, une sensibilité à l'égard du profil de la population afin d'assurer une offre de services adaptée
- > Identifiant et intégrant dans les programmes offerts les facteurs facilitant l'accessibilité à la pratique : horaire, tarification, transport, format de pratique, etc...
- > Reconnaisant et diffusant les initiatives d'individus, et d'associations qui offrent aux Guadeloupéens des occasions de pratique.

Soutenir les structures et promouvoir les activités sportives en :

- > Assurant aux clubs sportifs un soutien adapté à leur niveau de développement
- > Contribuant au développement de l'excellence sportive en s'associant à des initiatives visant à offrir un encadrement et un soutien appropriés
- > Contribuant à enrichir la qualité de l'encadrement
- > Privilégiant les événements jouant un rôle structurant au regard du développement sportif s'exprimant sur le territoire Guadeloupéen.

Garantir la qualité du logement et de l'habitat

30% minimum de LLTS dans chaque programme de construction de logements sociaux pour contribuer à réduire le coût des loyers

2 000 foyers bénéficiaires de l'Amélioration de l'Habitat chaque année par le biais de l'ensemble des dispositifs existants, avec l'Etat et la Région

1 Guichet Unique de gestion dédié à l'habitat au cours du 2ème semestre 2022

Contribuer à la bonne santé des Guadeloupéens

100% des dispensaires développant des programmes de promotion et d'éducation à la santé (alimentation, lutte contre le surpoids et l'obésité)

100% des zones déficitaires accompagnées pour assurer la couverture médicale (médecins, MSP, centres de santé, réservation de locaux dans les projets privés soutenus par la collectivité ...)

Encourager les activités physiques et sportives

Pour la promotion du sport, pour la santé, l'excellence sportive, l'insertion professionnelle par le sport :

100% des ligues, fédérations et comités accompagnés par le Département

100% des EPCI et des communes accompagnés pour le déploiement d'équipements sportifs de proximité

100% des premières licences offertes pour favoriser l'accès à la pratique sportive

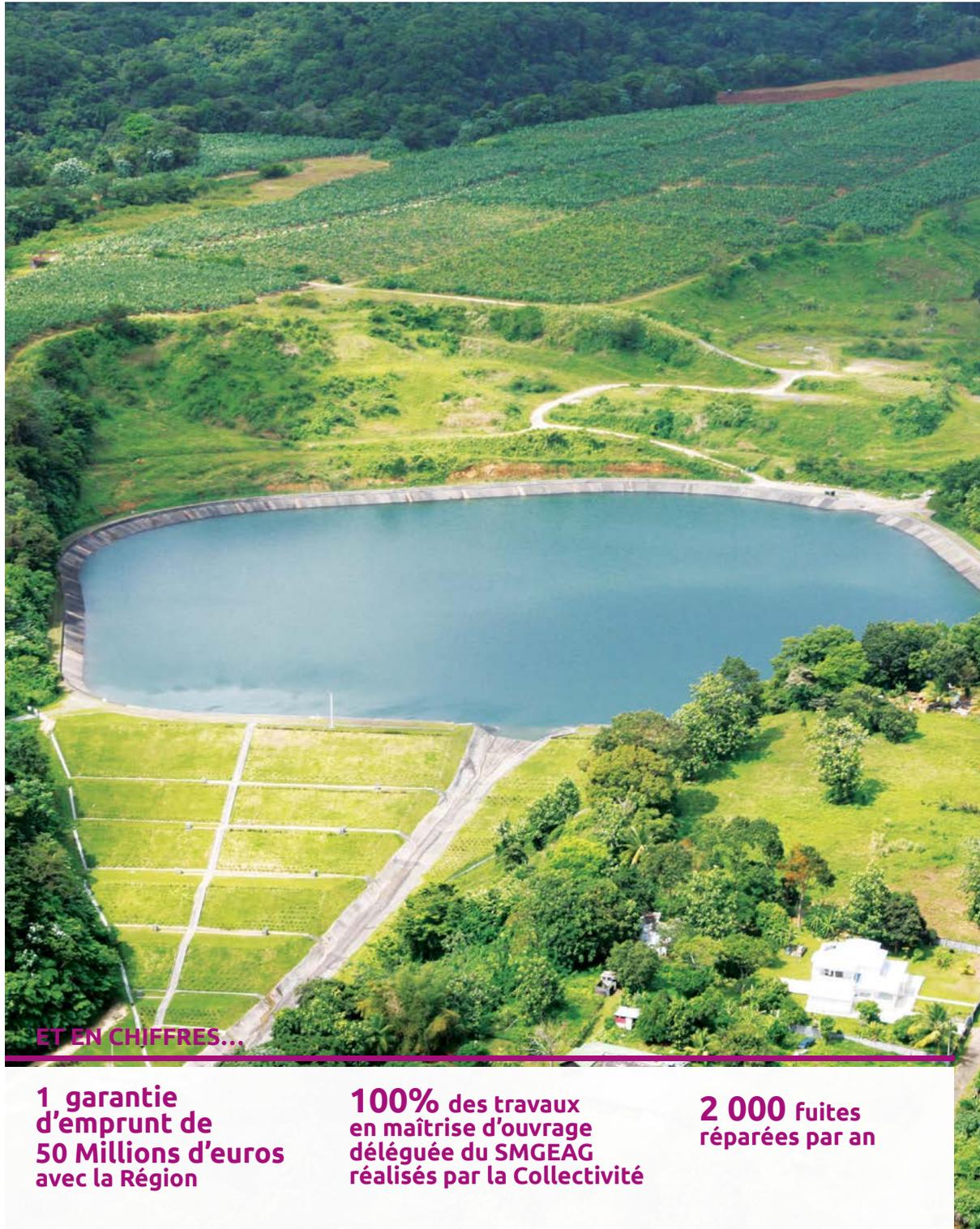
1 Musée du sport créé

Réussir
l'aménagement
du territoire

2021
2028

Penser Guadeloupe
Agir Guadeloupe

pour l'Attractivité
du Territoire



Accéder à une eau de qualité en tous points du territoire

pour plus d'attractivité

CAP 2028...

- Répondre aux attentes de la population en matière de qualité et de disponibilité de l'eau, de gestion de l'assainissement en accompagnant le Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe
- Préserver la ressource en eau dans un contexte accentué de changement climatique et de besoins croissants en eaux potable et agricole

EN ACTIONS...

Contribuer à la bonne exploitation des services de l'eau potable et de l'assainissement sur le territoire en :

- > Stabilisant et supprimant les tours d'eau qui affectent une grande partie du territoire
- > Rattrapant le retard en matière d'investissements relatifs à l'eau potable et à l'assainissement
- > Accompagnant avec la Région et les EPCI la montée en charge du SMGEAG, Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe
- > La Région et le Département participent de concert à l'accompagnement de la structure unique de l'eau. Hormis l'accompagnement financier et technique apporté par les deux collectivités, il est demandé à l'Etat un accompagnement s'élevant à 400 millions d'euros
- > La collectivité agira à plusieurs niveaux pour préserver la ressource en eau : sensibilisation renforcée des Guadeloupéens, réflexions autour d'une nouvelle fiscalité, identification de ressources alternatives (eau de mer), protection en cas de catastrophe naturelle, coopération avec la Caraïbe...

ET EN CHIFFRES

100% du programme d'investissement de la Collectivité réalisé dans le domaine de l'eau potable

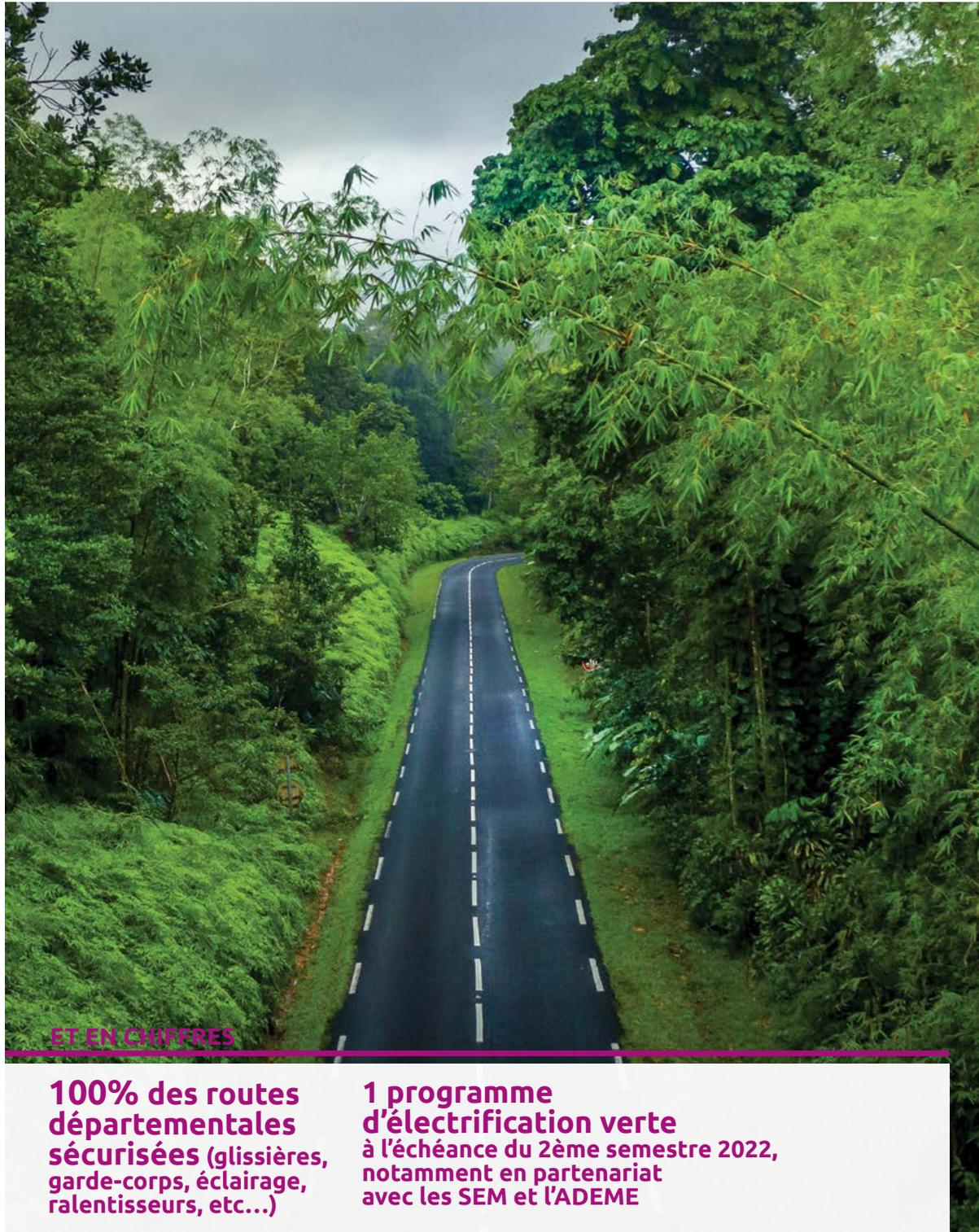
100% des collèges équipés en dispositifs de récupération des eaux pluviales pour l'usage sanitaire et hygiénique

ET EN CHIFFRES...

1 garantie d'emprunt de 50 Millions d'euros avec la Région

100% des travaux en maîtrise d'ouvrage déléguée du SMGEAG réalisés par la Collectivité

2 000 fuites réparées par an



ET EN CHIFFRES

100% des routes départementales sécurisées (glissières, garde-corps, éclairage, ralentisseurs, etc...)

1 programme d'électrification verte à l'échéance du 2ème semestre 2022, notamment en partenariat avec les SEM et l'ADEME

Sécuriser les déplacements

pour plus d'attractivité

CAP 2028...

- Entretien et moderniser les routes départementales pour la sécurité et le confort des usagers.
- Accorder la priorité à la sécurité routière
- Entretien le patrimoine routier avec des ressources budgétaires et humaines adaptées
- Contribuer au développement de la commande publique (notamment en veillant aux délais de paiement des entreprises)
- Veiller à la réactivité des services du syndicat de gestion des routes départementales « Routes de Guadeloupe » en appui des services départementaux
- Développer le sourcing et l'information en amont sur les programmes prévisionnels de travaux afin de préparer le tissu économique

EN ACTIONS...

- Sécuriser et calibrer les routes départementales (protection des établissements recevant du jeune public et des personnes vulnérables, fluidité de la circulation) et les ouvrages d'art
- Créer des pistes cyclables afin de permettre la généralisation de la pratique du vélo
- Garantir le bon fonctionnement de l'éclairage public des routes départementales
- Assurer l'embellissement et la requalification de certaines routes départementales

ET EN CHIFFRES

1 Plan Vélo à l'échéance du 2ème semestre 2022 pour déterminer les zones d'implantation des circulations douces
(pistes cyclables à Gourbeyre - Saint-François - Marie-Galante, fauteuils électriques, vélos électriques, vélib...)



Améliorer

l'accueil physique

des usagers aux services publics

pour plus d'attractivité

CAP 2028...

- Conforter le rôle d'aménageur du Département au service de l'amélioration de la qualité de vie des habitants en leur permettant, en tout point du territoire, de circuler et d'accéder aux services publics, à l'emploi ou aux loisirs
- Mettre en œuvre avec l'Etat le schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)
- Mettre en œuvre l'agenda d'accessibilité programmée visant à garantir l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) aux établissements départementaux recevant du public
- Efficacité et transition énergétiques
- Modernisation et valorisation du patrimoine bâti

EN ACTIONS...

- Mettre en œuvre avec l'Etat le SDAASP qui définit, pour une durée de 6 ans, un programme d'actions destinées à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services ; et à assurer à l'ensemble des habitants un accès simplifié aux services indispensables à la qualité de la vie dans les territoires, et à réduire les déséquilibres territoriaux.

• **Bâtiments :**

- > Assurer la transition énergétique pour le parc immobilier
- > Améliorer les espaces de travail des agents
- > Réhabilitation, remise aux normes parasismiques
- > Mise en valeur des sites patrimoniaux
- > Poursuite des travaux de sécurisation et d'amélioration des conditions d'accueil et de travail dans les CLASS départementaux
- > Maintien à niveau des infrastructures aéroportuaires et leur mise en réseau pour assurer la desserte inter-îles de l'Archipel
- > Etudier l'extension de la piste de l'aérodrome de Marie-Galante

ET EN CHIFFRES...

100% des services publics accessibles en tous points du territoire : adoption du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

100% des points de réception de la collectivité accessibles aux usagers présentant des déficiences sensorielles notamment au moyen des tickets service (bons pour prestation d'interprétariat)





Promouvoir un environnement

résilient et durable

pour plus d'attractivité

CAP 2028...

- « Prendre soin des îles de Guadeloupe », socle de notre cadre de vie pour les générations futures
- Définir une stratégie pluriannuelle de développement durable
- Développer des innovations au service du mieux-être de notre population, ainsi que l'innovation sociale
- « Prendre soin des écosystèmes, des sols et de notre population » en bâtissant un cadre de vie résilient, en favorisant l'activité physique, en promouvant une alimentation saine et locale, en accroissant les connaissances et les compétences

EN ACTIONS...

Assurer la santé et la pérennité des écosystèmes et des sols :

- > Utiliser les outils réglementaires de protection et de mise en valeur des espaces naturels et agricoles (ex : protection des espaces agricoles et naturels périurbains)

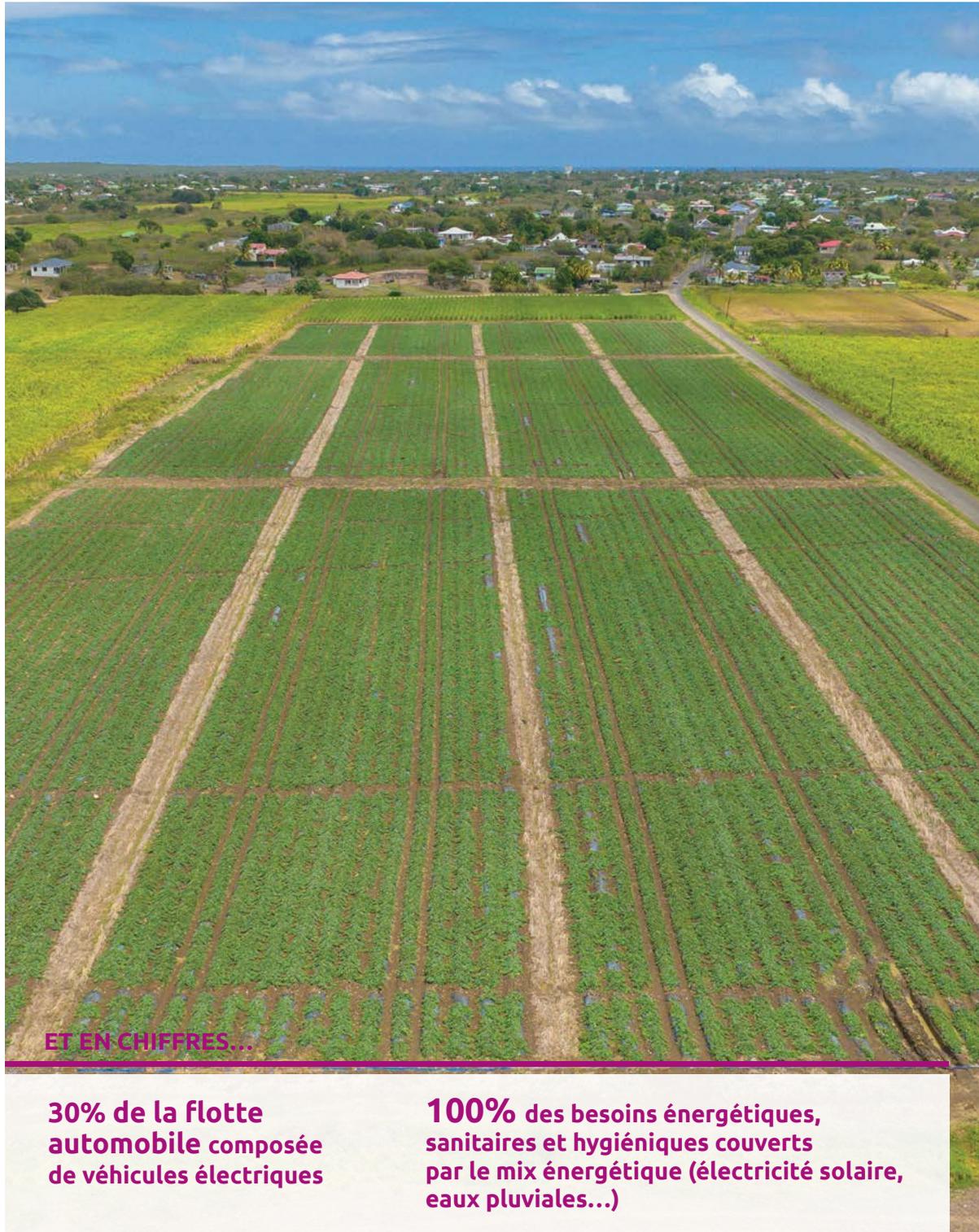
Définir et mettre en œuvre une stratégie pluriannuelle de développement durable :

- > Optimiser les politiques publiques du Département pour une meilleure prise en compte des objectifs nationaux et locaux de développement durable
- > Mettre à jour le Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de la collectivité
- > Engager le Département sur une réduction d'au moins 40% de la consommation finale de ses bâtiments à l'horizon 2030

- > Établir et appliquer le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) pour une prise en compte du développement durable dans le processus d'achat public du Département
- Mettre en œuvre une gestion économe de l'eau, limiter les produits phytosanitaires
- Réduire la production de déchets, positionner des équipements de traitement au plus près des zones de production
- Inciter et accompagner les foyers à l'acquisition de dispositifs de récupération des eaux pluviales pour un usage sanitaire et hygiénique)

Tendre vers le mieux-être et accroître la résilience de notre population :

- > Développer l'offre de déplacement doux (ex itinéraire de randonnées, vélo, promenades...)
- > Développer le réseau d'aires d'accueil
- > Développer des plantothèques d'urgence dans les jardins créoles
- > Renforcer les connaissances et les compétences en cas de crise
- > Réduire les consommations énergétiques dans le cadre de la rénovation du bâti via l'isolation, les chauffe-eau solaires...



ET EN CHIFFRES...

30% de la flotte automobile composée de véhicules électriques

100% des besoins énergétiques, sanitaires et hygiéniques couverts par le mix énergétique (électricité solaire, eaux pluviales...)

Promouvoir un environnement résilient et durable

pour plus d'attractivité

Promouvoir l'accès à une alimentation saine et locale :

- > Jaden an nou, jardins partagés, haies productives, lutte contre le gaspillage alimentaire, soutien aux plans alimentaires territoriaux (PAT)

Produire du savoir et le partager : connaissance scientifique des espaces départementaux, découverte des écosystèmes par les scolaires :

- > Renforcer la connaissance sur la diversité des espèces marines et terrestres
- > Orienter les savoirs et savoir-faire au bénéfice des organismes de recherche et étudiants locaux : financement de thèses, de stages de master 1 et 2, programmes de découverte d'écosystèmes

Créer des opportunités économiques et les accompagner : écotourisme, activités agroforestières, filière bois / artisanat d'art :

- > Valoriser les randonnées au service de l'écotourisme, structuration des sports de pleine nature
- > Identifier les espaces naturels et agricoles afin d'accueillir des activités agroforestières ou pouvant faire l'objet d'une valorisation bois raisonnée (au moins un appel à candidature/an)
- > Accompagnement financier des agriculteurs

ET EN CHIFFRES...

1 bilan en 2022 des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité en vue de leur réduction

Accéder à une eau de qualité

en tous points du territoire

1 garantie d'emprunt de **50 Millions d'euros** avec la Région

100% des EPCI et des communes accompagnés pour le déploiement d'équipements sportifs de proximité

100% des travaux en maîtrise d'ouvrage déléguée du SMGEAG réalisés par la Collectivité

100% du programme d'investissement de la Collectivité réalisé dans le domaine de l'eau potable

2 000 fuites réparées par an

100% des collèges équipés en dispositifs de récupération des eaux pluviales pour l'usage sanitaire et hygiénique

Sécuriser les déplacements

100% des routes départementales sécurisées (glissières, garde-corps, éclairage, ralentisseurs, etc...)

1 programme d'électrification verte à l'échéance du 2ème semestre 2022, notamment en partenariat avec les SEM et l'ADEME

1 Plan Vélo à l'échéance du 2ème semestre 2022 pour déterminer les zones d'implantation des circulations douces (pistes cyclables à Gourbeyre - Saint-François - Marie-Galante, fauteuils électriques, vélos électriques, vélib...).)

Améliorer l'accueil physique

des usagers aux services publics

100% des services publics accessibles en tous points du territoire : adoption du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

100% des points de réception de la collectivité accessibles aux usagers présentant des déficiences sensorielles notamment au moyen des tickets service (bons pour prestation d'interprétariat)

Promouvoir un environnement résilient et durable

30% de la flotte automobile composée de véhicules électriques

100% des besoins énergétiques, sanitaires et hygiéniques couverts par le mix énergétique (électricité solaire, eaux pluviales...)

1 bilan en 2022 des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité en vue de leur réduction

2021
2028

Penser Guadeloupe
Agir Guadeloupe

pour l'Attractivité
du Territoire

Renforcer
l'attractivité
du territoire



ET EN CHIFFRES...

100% des élèves guadeloupéens auront visité les musées départementaux à leur sortie du collège

1 Musée départemental d'Arts et d'Histoire à Pointe-à-Pitre (année 2022)

1 accompagnement à la réhabilitation et à l'animation culturelle de l'Habitation Beausoleil: création d'un tiers lieu culturel

1 œuvre monumentale au FORT DELGRÈS (année 2023)

100% des giratoires exposant une œuvre d'art, en initiant notamment l'art éphémère participatif

1 Maison de la culture à Marie-Galante

1 Mémorial DELGRÈS au MATOUBA

1 œuvre d'art historique et mémorielle implantée dans chaque commune

Faire du patrimoine et de la culture des leviers de développement

pour plus d'attractivité

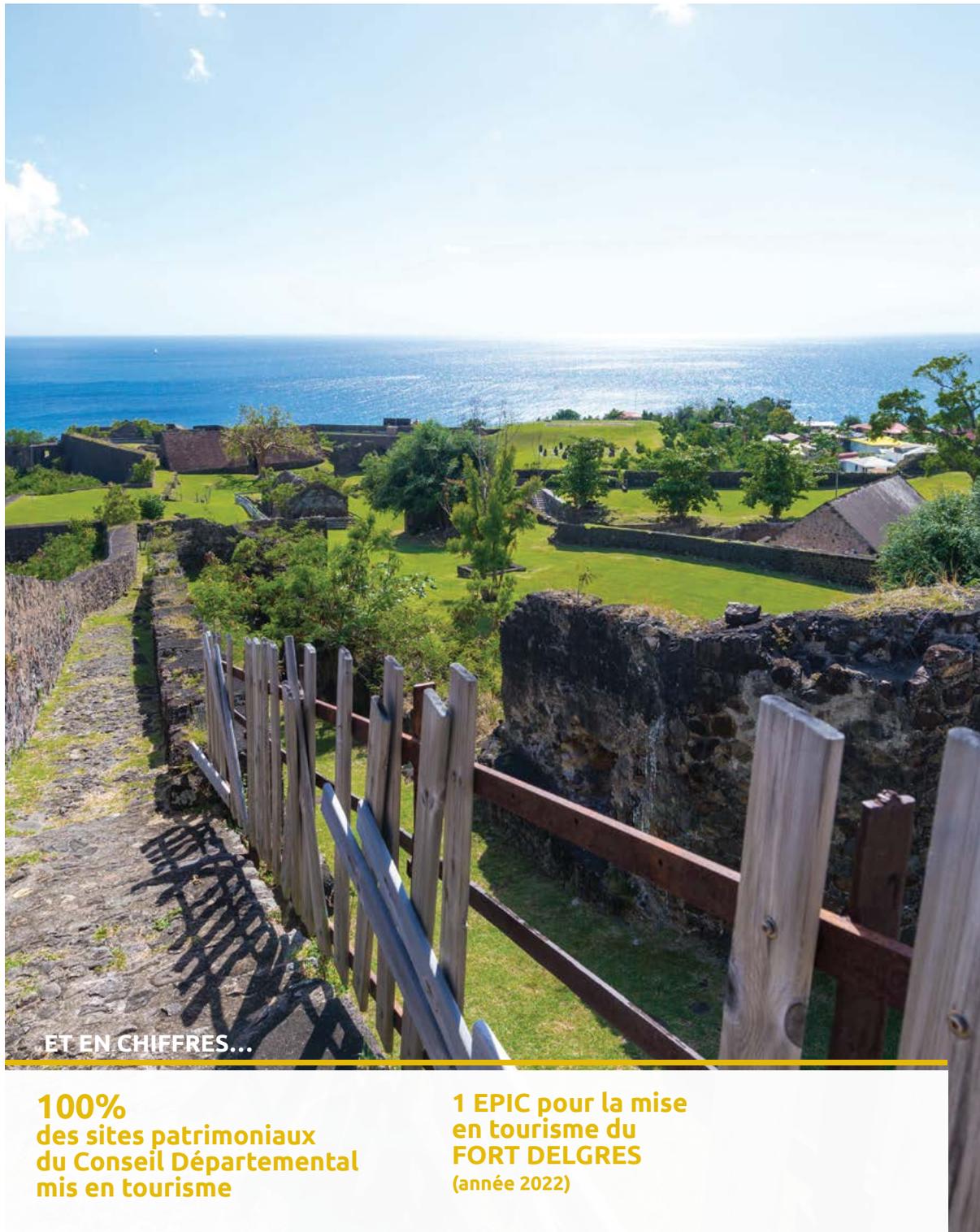
Le Développement culturel au cœur de notre projet de territoire

CAP 2028...

- Décloisonner les publics
- Assurer une égalité d'accès aux savoirs et à la création artistiques
- Démocratiser la culture et l'art en l'amenant dans le quotidien de chaque guadeloupéen
- Préserver et valoriser la culture patrimoniale et mémorielle
- Élaborer des stratégies pour une généralisation d'une médiation culturelle forte au service d'une large formation de tous les publics
- Co-construire le Schéma départemental de développement des industries culturelles et créatives
- Inscrire les droits culturels comme droits humains fondamentaux indissociables du projet politique et social
- Promouvoir et encourager un enseignement artistique et culturel d'excellence par le biais d'une vision nouvelle des Arts et de leurs enseignements
- Assurer et promouvoir un vrai livre d'or de notre mémoire collective en concevant une politique patrimoniale matérielle et immatérielle innovante et unique
- Faciliter la co-construction de parcours qui associent culture, aménagement du territoire, valorisation touristique, éducation, formation et insertion professionnelle
- Créer des passerelles pertinentes et novatrices entre la politique culturelle et la politique des solidarités, cœur de métier du département

EN ACTIONS...

- Passer du dire au faire relativement à la conception de véritables industries culturelles et créatives domaines (éducatif, touristique, économique)
- Valoriser les identités culturelles du territoire (langues, musiques, traditions) résultant d'apports multiples
- Être à l'écoute des identités territoriales plurielles, en mettant en œuvre des Contrats de Péyi en partenariat avec les collectivités du territoire (EPCI, commune, etc.)
- Sécuriser nos savoir-faire et organiser leur transmission comme un objectif majeur de connaissance et d'insertion
- Développer un partenariat avec l'Education Nationale au travers d'un Plan d'éducation artistique de la maternelle à l'université qui sensibilise le jeune à l'Art et valorise nos équipements culturels et nos actions
- Rendre accessible (physiquement et numériquement) la culture, l'action culturelle des établissements culturels et les sites patrimoniaux du Département
- Ouverture vers l'extérieur - Exporter les richesses de l'île, les partager avec les autres : exemple « Cariforts », médiathèque Caraïbe
- Assurer le rôle de chef de file du développement de la lecture publique en modernisant l'offre et les services des bibliothèques du Département
- Redonner leur place de premiers équipements culturels de proximité aux bibliothèques et médiathèques de communes et en accompagnant leur évolution statutaire
- Mettre en avant et encourager le mécénat culturel, accompagner les grands projets culturels, les spectacles permanents sur sites patrimoniaux
- Accompagner les écoles et les institutions dans la création artistique (musique, peinture...)



ET EN CHIFFRES...

100%
des sites patrimoniaux
du Conseil Départemental
mis en tourisme

**1 EPIC pour la mise
en tourisme du
FORT DELGRES**
(année 2022)

Mettre en tourisme nos richesses humaines, culturelles, environnementales

pour plus d'attractivité

CAP 2028...

- Valoriser le patrimoine culturel et naturel du département.
- Faire du patrimoine local un vecteur de développement social.
- Identifier des sites à forte valeur ajoutée.
- Contribuer au développement du tourisme culturel et mémoriel.
- Développer la coopération régionale touristique.
- Travailler en étroite collaboration avec les institutions partenaires (Région, EPCI, CTIG)
- Générer de la création d'emploi par la filière touristique

EN ACTIONS...

Concevoir des projets de mise en tourisme pour la valorisation de nos sites patrimoniaux en s'appuyant sur des partenariats public/ privé et la mutualisation des compétences en interne :

- > Améliorer la visibilité de l'offre via des stratégies de communication ((dont optimisation des outils numériques, labellisation...))
- > Intégrer les sites dans des parcours touristiques
- > Développer le tourisme expérientiel

Développer le tourisme vert, durable et de découverte :

- > Promouvoir les traces inscrites au Plan départemental des itinéraires de promenade et randonnées
- > Aménager et améliorer l'accessibilité des sites
- > Développer l'offre touristique de qualité écoresponsable et de découverte
- > Faciliter la concertation et les échanges entre les acteurs à tous les niveaux, afin de mieux maîtriser et adapter le développement touristique de l'île
- > Mise en cohérence de la gouvernance territoriale du tourisme
- > Développer des outils de pilotage et d'évaluation de l'action
- > S'appuyer sur la transversalité de la commission tourisme pour mettre en avant l'expertise complémentaire des différentes commissions concernées.



ET EN CHIFFRES...

1 stratégie concertée de développement agricole d'autonomie alimentaire et de relance de l'élevage à l'horizon 2023-2024

(engagement sur 10 à 15 produits pour l'autonomie alimentaire)

1 réseau d'irrigation étendu au Nord Basse-Terre et à la Côte au Vent

2 000 hectares de terres agricoles en friches remises en culture pour l'installation des jeunes, l'élevage, les productions durables...

1 appel à projets/an permettant l'installation d'agriculteurs sur le foncier de la collectivité et le développement de productions innovantes

1 construction du barrage de Germillac initiée

Développer

une économie verte et ambitieuse

pour plus d'attractivité

CAP 2028...

- Adopter une stratégie unique et partagée de territoire visant à une plus grande autonomie et sécurité alimentaires
- Optimiser les surfaces agricoles disponibles
- Favoriser l'installation d'agriculteurs sur le foncier départemental, mettre en œuvre un plan de reconquête des terres en friche à travers la Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF)
- Dynamiser le foncier de la collectivité pour accompagner les projets à vocation économique
- Garantir des débouchés aux productions locales, mieux nourrir la population
- Relancer l'élevage à travers un plan d'actions sur la mandature
- Soutenir les agriculteurs (en particulier les jeunes agriculteurs)
- Sauvegarder les grandes industries agricoles à l'échelle de l'archipel : canne, sucre et rhum
- Répondre à la problématique croissante de la sécheresse : optimisation du réseau d'irrigation, lancement construction du barrage de Germillac...

EN ACTIONS...

Impulser et animer un plan de développement agricole unique et partagé :

- > Elaborer et mettre en œuvre ce plan d'actions pour 5 à 10 ans (gouvernance, structuration des filières, mutualisations, accompagnement technique et administratif)

Mettre en œuvre un plan de reconquête des terres agricoles en friche et d'installations d'agriculteurs :

- > Plan prévoyant une phase de reconquête avec des zones identifiées, des objectifs chiffrés de remise en culture et d'installations d'agriculteurs, prévenir le morcellement agricole

Définir une stratégie d'optimisation du réseau agricole et entamer la construction du barrage de Germillac sur la mandature :

- > Cette stratégie inclut également un programme de réhabilitation des mares

Dynamiser le foncier agricole et constructible de la collectivité :

- > Améliorer sa mise à contribution pour l'accompagnement des partenaires publics et privés

- Relancer la filière élevage à travers un plan d'actions sur la durée de la mandature portant sur la gouvernance, la mutualisation des moyens, le développement des filières, le traitement de la problématique sanitaire, la valorisation de la race créole, la création d'ateliers d'engraissement expérimentaux, le rétablissement de l'équilibre économique de l'abattoir départemental...



ET EN CHIFFRES...

100%
des conseils
portuaires
tenus

100% de
rationalisation et
d'automatisation
dans la gestion
des machines à glace

1 lycée de la Mer
installé à
Marie-Galante
en lien avec le Conseil Régional

Accompagner

une économie bleue responsable

pour plus d'attractivité

CAP 2028...

- Un secteur économique emblématique qui doit s'appuyer sur une politique portuaire globale et cohérente.
- Une meilleure gestion des ports départementaux pour accueillir des professionnels de la pêche et leur permettre d'exercer leur profession au sein d'infrastructures performantes.
- Favoriser l'émergence des jeunes dans les métiers de la mer.
- Les ports doivent être des outils d'aménagement et de valorisation territoriale (économie, tourisme...)
- Pérennisation et développement de la filière

EN ACTIONS...

- Créer un label
« PORT DE GUADELOUPE »
- > Décliner une politique portuaire départementale globale et cohérente
 - > Faire des ports des espaces de vie
 - > Moderniser les ports

Fixer un cadre de gestion
de haute qualité

- > Equiper les 21 ports conformément à la réglementation
- > Améliorer les services proposés aux professionnels et aux usagers
- > Mettre en œuvre une police portuaire et la sécurité des quais
- > Mettre en œuvre les conseils portuaires

Protéger le patrimoine maritime

- > Améliorer la gestion des déchets
- > Préserver la richesse écologique territoriale et littorale
- > S'inscrire dans le développement durable

Accompagner et améliorer
la structuration de la filière Pêche
et Aquaculture

- > Traiter en priorité le secteur de la pêche professionnelle
- > Promouvoir l'arrivée des jeunes dans la filière pêche
- > Favoriser le développement de l'aquaculture

ET EN CHIFFRES...

100% des ports
équipés sur la base
du Schéma des
Ports départementaux

Faire du patrimoine et de la culture des leviers de développement

100% des élèves guadeloupéens auront visité les musées départementaux

1 Musée départemental d'Arts et d'Histoire à Pointe-à-Pitre (année 2022)

1 accompagnement à la réhabilitation et à l'animation culturelle de l'Habitation Beausoleil : création d'un tiers lieu culturel

100% des ronds-points exposant une œuvre d'art

1 œuvre monumentale au FORT DELGRÈS (année 2023)

1 Mémorial DELGRÈS au MATOUBA

1 Maison de la culture à Marie-Galante

1 œuvre d'art historique et mémorielle implantée dans chaque commune

Mettre en tourisme nos richesses humaines, culturelles, environnementales

100% des sites patrimoniaux du Conseil Départemental mis en tourisme

1 EPIC pour la mise en tourisme du FORT DELGRÈS (année 2022)

Développer une économie verte et ambitieuse

1 stratégie concertée de développement agricole d'autonomie alimentaire et de relance de l'élevage à l'horizon 2023-2024 (engagement sur 10 à 15 produits pour l'autonomie alimentaire)

2 000 hectares de terres agricoles en friches remises en culture pour l'installation des jeunes, l'élevage, les productions durables...

1 appel à projets/an permettant l'installation d'agriculteurs sur le foncier de la collectivité et le développement de productions innovantes

1 réseau d'irrigation étendu au Nord Basse-Terre et à la Côte au Vent

1 construction du barrage de Germillac initiée

Accompagner une économie bleue responsable

100% des conseils portuaires tenus

100% de rationalisation et d'automatisation dans la gestion des machines à glace

1 lycée de la Mer installé à Marie-Galante en lien avec le Conseil Régional

100% des ports équipés sur la base du Schéma des Ports départementaux



Les défis d'une
administration et
d'une gouvernance
territoriale modernes
et efficaces



Notre ambition pour une administration départementale moderne au service des GUADELOUPÉEN(NE)S

CAP 2028...

- Sécuriser et moderniser le fonctionnement administratif de la collectivité
- Réduire les délais de traitement et simplifier les conditions d'accès aux dispositifs et aux aides du Conseil départemental
- Renforcer l'efficacité des politiques publiques
- Optimiser les modalités de réponse aux attentes des usagers, raccourcir les délais de traitement des demandes : il s'agit d'interroger les fondements et les méthodes d'action de la collectivité pour innover, tendre vers un seul objectif, apporter aux guadeloupéens le service le plus performant possible
- Veiller à la bonne utilisation et à la mobilisation des moyens et des ressources : optimisation des recettes et des dépenses, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Assurer l'exécution du Plan de Mandature

EN ACTIONS...

- Mettre en œuvre le projet d'administration valorisant le vivre ensemble, la qualité de vie au travail, la GPEC, les évolutions professionnelles, la transversalité, la revalorisation du RIFSEEP, l'attractivité de la collectivité, le recrutement des jeunes diplômés

Mettre en œuvre le projet d'administration digitalisée ou e-administration :

- > Mettre à la disposition des usagers et des tiers l'accès aux données, aux démarches et aux accompagnements
- > Mettre en œuvre la communication numérique et digitale (visibilité en temps quasi-immédiat, « diffusion/ vulgarisation » de l'information institutionnelle auprès des tiers et usagers)

Positionner le Conseil Départemental comme la collectivité de l'innovation : piloter et accompagner les services afin qu'ils proposent des organisations innovantes et expérimentales sur le territoire notamment en matière de politique de solidarités :

- > Mettre en place un circuit de communication et de recensement avec les usagers et les acteurs de terrain afin de favoriser l'expression et l'intégration des propositions
- > Recenser sur le territoire et accompagner les porteurs de projets innovants
- > Assurer la transmission et le lien entre les « innovateurs » et les services de la Collectivité



ET EN CHIFFRES

30 jours maximum
pour le traitement
des demandes

100%
des formulaires
en ligne

100 Millions / an
en moyenne
en dépenses
d'investissement

**Notre ambition pour
une administration départementale
moderne au service des GUADELOUPÉEN(NE)S**

- > Promouvoir les innovations auprès des commissions de la Collectivité
- > Sécuriser, rationaliser les actes et les procédures au sein de la collectivité
- Rendre plus efficient l'accompagnement financier des communes et des EPCI par les Contrats de Péyi
- Assurer une commande publique adaptée à la typologie des entreprises locales, qui favorise l'allotissement pour permettre aux petits opérateurs économiques de répondre aux besoins de la collectivité...
- Maintenir une capacité d'autofinancement assurant notre solidité financière et la préservation d'un niveau d'investissement significatif
- Instituer une méthode de travail qui fait une large place à une dynamique participative (des citoyens et des agents) et aux pré-arbitrages : par exemple mettre en œuvre une quote-part de budget participatif pour permettre aux Guadeloupéens de proposer et de s'exprimer sur des projets innovants à financer
- Rendre compte des performances du Département par l'instauration d'un contrôle de gestion et d'une évaluation semestrielle des politiques publiques
- Mettre en œuvre un plan stratégique de déploiement des relations extérieures (organisations internationales et régionales dans la Caraïbe)

ET EN CHIFFRES

1 cellule d'évaluation permanente des politiques publiques

Niveau de dépenses d'équipement brut / habitant supérieur à 150€



ET EN CHIFFRES

1 stratégie concertée, pluriannuelle de développement agricole et d'autonomie alimentaire sous l'impulsion coordonnée du Département et de la Région
(engagement sur 10 à 15 produits favorisant l'autonomie alimentaire)

2 000 hectares de terres agricoles en friche remises en culture avec le cofinancement du Conseil régional

1 plan de relance de l'élevage sur 10 ans impulsé et animé par les 2 collectivités majeures

Notre ambition

pour un Contrat de Gouvernance Concertée

au service de la GUADELOUPE

CAP 2028...

- Garantir une meilleure prise en charge et une plus grande efficacité des politiques publiques.
- Institutionnaliser la construction collective des politiques publiques en valorisant une démarche participative, avec l'ensemble des acteurs du territoire
- Changer le paradigme dans les relations avec l'Etat : d'une relation tutélaire à une relation partenariale
- Améliorer la mise en œuvre et l'efficacité des politiques publiques
- Garantir la coordination de la mise en œuvre des politiques publiques entre les collectivités, tout en favorisant un choc de simplification des procédures administratives
- Veiller au maintien de la concertation permanente et à une co-évaluation régulière des politiques publiques
- Accompagner les dynamiques et synergies territoriales

EN ACTIONS...

- Mettre en œuvre une méthode de travail permettant de favoriser un travail conjoint des commissions intérieures de travail de la Région et du Département
- Identifier des blocs de compétences plus homogènes afin de travailler sur des politiques publiques plus ciblées et pertinentes
- Insuffler, être au cœur et accompagner les dynamiques territoriales à l'échelle de l'archipel : le Département devra être le facilitateur pour faire de chaque opportunité de développement une réalité. Pour ce faire, il s'agira de lancer des appels à projets ou encore de nouer des partenariats étroits notamment avec les EPCI, les communes, les associations, les entreprises qui conditionneront l'accompagnement de la collectivité sur la base d'objectifs partagés. Les élus du Département et du territoire auront donc dans ce cadre à imaginer des liens et des modalités de concer-

tation pour optimiser nos performances. Les satellites de la collectivité auront également toute leur part dans ces nouveaux partenariats : SDIS, Routes de Guadeloupe, SEMAG, CHU...

- Mettre à disposition des fonctionnaires dont l'activité sera spécialement dédiée à la mise en œuvre concertée des politiques publiques identifiées ; être le recours technique aux côtés de la Région des projets d'envergure
- Associer systématiquement les grands corps, les organisations, les acteurs de la société civile et la population dans la concertation menée par les collectivités
- Adopter des outils d'évaluation pertinents permettant d'évaluer l'action concertée des administrations locales

ET EN CHIFFRES

2 000 foyers bénéficiaires de l'Amélioration de l'Habitat chaque année par le biais de l'ensemble des dispositifs existants avec la Région et l'Etat

1 augmentation du parc de logements sociaux grâce à une meilleure coordination des garanties d'emprunts entre le Département et la Région (convention de mutualisation)

50 M€ d'emprunt garanti à parité entre les 2 collectivités majeures pour permettre au SMGEAG de se structurer et de répondre aux attentes des Guadeloupéens en matière d'AEP

Notre ambition pour

une administration départementale

moderne au service des GUADELOUPÉEN(NE)S

30 jours maximum
pour le traitement
des demandes

100%
des formulaires
en ligne

100 Millions / an
en moyenne
en dépenses
d'investissement

1 cellule d'évaluation
permanente des
politiques publiques

Niveau de dépenses
d'équipement brut / habitant
supérieur à 150€

Notre ambition pour

un Contrat de Gouvernance Concertée

au service de la GUADELOUPE

1 stratégie concertée,
pluriannuelle de
développement agricole
et d'autonomie alimentaire
sous l'impulsion coordonnée
du Département et de la Région
(engagement sur 10 à 15 produits
favorisant l'autonomie alimentaire)

2 000 hectares de terres
agricoles en friche remises en
culture avec le cofinancement du
Conseil régional

2 000 foyers bénéficiaires
de l'Amélioration de l'Habitat
chaque année par le biais de
l'ensemble des dispositifs existants
avec la Région et l'Etat

1 plan de relance de l'élevage
sur 10 ans impulsé et animé par
les 2 collectivités majeures

50 M€ d'emprunt garanti à parité
entre les 2 collectivités majeures
pour permettre au SMGEAG de se
structurer et de répondre aux attentes
des Guadeloupéens en matière d'AEP

1 augmentation du parc de
logements sociaux grâce
à une meilleure coordination
des garanties d'emprunts entre
le Département et la Région
(convention de mutualisation)

Les grands défis de notre mandature

2021-2028 en synthèse

CE QUE NOUS VOULONS REUSSIR

Agir à tous les âges et au quotidien pour la santé, le bien-être et la qualité de vie des Guadeloupéens

- A la maternelle, au primaire et au collège, généraliser le recours à la restauration scolaire en convergeant vers la gratuité, tout en favorisant les produits locaux et les circuits courts
- Développer les jardins partagés et les Aires Terrestres Éducatives (ATE)
- Développer les parcours de santé
- Créer la Maison du handicap et la Maison du Grand âge
- Faire des dispensaires les locomotives de la promotion de la santé en proximité
- Développer les dispositifs universels en matière de pratiques sportives et d'activités culturelles, scientifiques et numériques
- Valoriser les trails et l'éco-tourisme ainsi que les sites naturels
- Garantir que d'ici à 2028, 10 000 familles seront accompagnées en matière d'amélioration de l'habitat

Contribuer au développement économique par l'accompagnement de nos filières d'excellence

- Pour la pêche, mettre en place des infrastructures de qualité dans les ports sur la base du schéma pour répondre à des projets d'activités économiques autour de la mer (ex : le nautisme)
- Pour l'agriculture, optimiser le patrimoine foncier départemental par la mise à disposition de jeunes agriculteurs porteurs de projets innovants

Agir pour un aménagement du territoire et un environnement de qualité

- Afin de distribuer une eau de qualité, garantir la fiabilité du SMGEAG pour atteindre l'amélioration des réseaux et des compétences. Assurer une facturation et un recouvrement optimum
- Afin de promouvoir un environnement résilient et durable, garantir la protection des espaces naturels sensibles, développer les partenariats pour des actions de préservation des milieux naturels (ONF, communes, EPCI) et, penser nos équipements et nos aménagements afin qu'ils ne portent pas préjudice au milieu naturel
- **Sécuriser les déplacements :**
 - Via les infrastructures routières (moderniser le réseau routier, sécuriser 100% des axes départementaux, avec des pistes cyclables notamment. Sécuriser les abords des écoles et créer des aires de co-voiturage par EPCI) ;
 - Via les infrastructures portuaires : moderniser les ports de passagers (cf. Schéma de modernisation des infrastructures portuaires)

Moderniser notre administration pour le meilleur service aux usagers

- Rendre l'administration accessible à tous les usagers (accessibilité des bâtiments, personnels formés, sites accessibles), notamment à l'attention des personnes malvoyantes
- Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil des usagers, moderniser les espaces d'accueil, améliorer l'accueil physique et téléphonique, répondre dans les délais et utilement et informer de façon régulière ;
- Garantir la réactivité et l'efficacité de l'administration (dématérialisation, réduction des délais de traitement, etc.)

- Pour une administration moderne et efficiente, créer des permanences mobiles qui se déplacent selon un planning régulier dans les communes éloignées (Iles du Sud, côte sous le vent). Cela permettra de garantir une équité territoriale effective
- Élaborer des Plans Territoriaux par politique publique, en incluant l'ensemble des partenaires territoriaux (sur l'exemple du PTI)
- Créer un portail en ligne qui rendrait compte des actions de la collectivité à la population
- Garantir que les dispositifs innovants soient expérimentés, enrichis et améliorés en permanence

Assurer le rayonnement culturel et patrimonial du Département

- Créer un parcours patrimonial et culturel mettant en avant notre histoire et nos richesses territoriales
- Accompagner le développement des équipements culturels de proximité à travers un fonds spécial dédié et créer des spectacles permanents dans les sites patrimoniaux

Afin de faire du patrimoine et de la culture des leviers de développement :

- Construire un vrai réseau culturel et d'industries créatives en Guadeloupe
- Promouvoir l'enseignement artistique à travers la création d'une école d'art
- Réussir le projet « Cariforts »
- Instaurer un événement culturel annuel d'envergure
- Valoriser nos créations artistiques sur tous les sites départementaux
- Insuffler une politique mémorielle novatrice
- Créer des lieux d'expositions permanentes

Aller plus loin et réussir notre gouvernance locale

- Concrétiser le Contrat de Gouvernance Concertée sur la base des orientations fixées tout au long de la mandature par les réunions des commissions mixtes entre la Région et le Département
- Dans le cadre du fonctionnement du Contrat de Gouvernance Concertée, s'assurer du bon fonctionnement des systèmes informatiques communs, de l'effectivité du travail entre administratifs et de la bonne définition des chantiers prioritaires communs
- Faire en sorte que le citoyen soit présent partout et concerté en permanence
- Tenir le Congrès des Élus qui actera l'évolution de nos institutions sous couvert de la préparation des administrations des collectivités et de la concertation avec les acteurs du territoire et des citoyens

AXE - 1 PENSER ET AGIR POUR PLUS DE SOLIDARITÉ

Faire de l'école un levier de citoyenneté et d'épanouissement

100% des collèges connectés

1 jardin créole dans 100% des collèges

100% des collèges avec un effectif optimal d'ATEC

100% des établissements sécurisés

100% des besoins de restauration scolaire dans les collèges

100% des bâtiments conformes aux normes parasismiques

Accompagner et protéger la famille

40 assistants familiaux supplémentaires sur la mandature pour améliorer la prise en charge des enfants confiés

1 assistante sociale par CCAS

1 permanence du service social départemental dans chaque commune

1 ambassadeur de la jeunesse dans chaque commune

1 maison France Services dans chaque commune

1 offre de répit aux autistes et à leurs accompagnants

2 Petites Unités de Vie pour les jeunes handicapés (12 places) : 1 Unité en Nord Basse-Terre, 1 Unité en Nord Grande-Terre

100% de prise en charge des mineurs confiés dotées d'1 projet pour l'enfant

1 jeune « incasable » = 1 projet d'insertion professionnelle

Garantir la dignité et la citoyenneté des personnes âgées

1 schéma départemental des services d'aide à domicile en décembre 2023

100% des personnes âgées bénéficiant de leur accès à leur droits

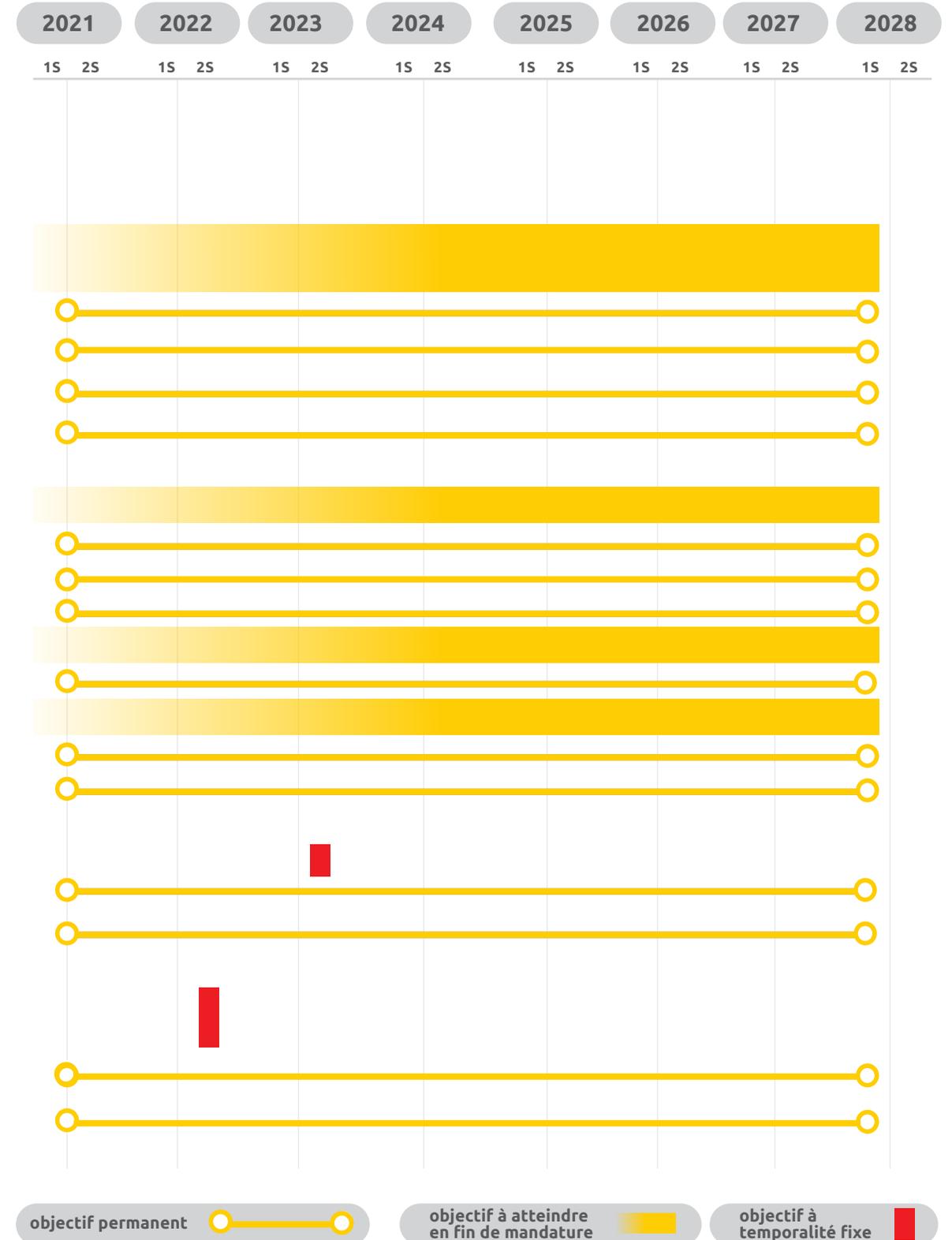
1 référent personnes âgées dans chaque CCAS

Contribuer au bien-être et garantir les droits des personnes en situation de handicap

1 Maison du Handicap: Mise en œuvre fin 1er semestre 2022, du Comité de pilotage de construction de la Maison du Handicap - Ouverture de la structure, fin 2024

1 concours ou appel à projets « innovation sociale » pour soutenir les initiatives qui apportent des réponses aux problématiques des personnes âgées ou en situation de handicap

1 référent personnes handicapées dans chaque CCAS



objectif permanent



objectif à atteindre en fin de mandature



objectif à temporalité fixe



OBJECTIFS 2028

AXE - 1 PENSER ET AGIR POUR PLUS DE SOLIDARITÉ

Mettre l'insertion au cœur de l'économie sociale et solidaire

100% des marchés de la collectivité intégrant des clauses sociales

1 équipe d'agents facilitateurs dédiée à la généralisation des clauses d'insertion dans les marchés des acteurs publics de l'archipel (collectivités, EPCI, établissements publics...)

Réussir l'insertion chaque année :

- 250 Parcours Emplois Compétences
- 200 Contrats à durée déterminée d'insertion
- 200 bénéficiaires par an d'aides individuelles à la formation (AIF)
- 50 créations d'entreprises par les bénéficiaires du RS
- 200 places de formation collective par an

100% du territoire couvert par les équipes de rue

Garantir la qualité du logement et de l'habitat

2000 foyers bénéficiaires chaque année de l'Amélioration de l'Habitat par le biais de l'ensemble des dispositifs existants avec l'Etat et la région

30% minimum de LLTS dans chaque programme de construction de logement sociaux pour contribuer à réduire le coût des loyers

1 Guichet Unique de gestion dédié à l'habitat au cours du 2ème semestre 2022

Contribuer à la bonne santé des Guadeloupéens

100% des CLASS développant des programmes de promotion et d'éducation à la santé (alimentation, lutte contre le surpoids et l'obésité)

100% des zones déficitaires pourvues d'un dispositif pour assurer la couverture médicale (médecins, MSP, centres de santé, mise à disposition réservation de locaux dans les projets privés soutenus par la collectivité ...)

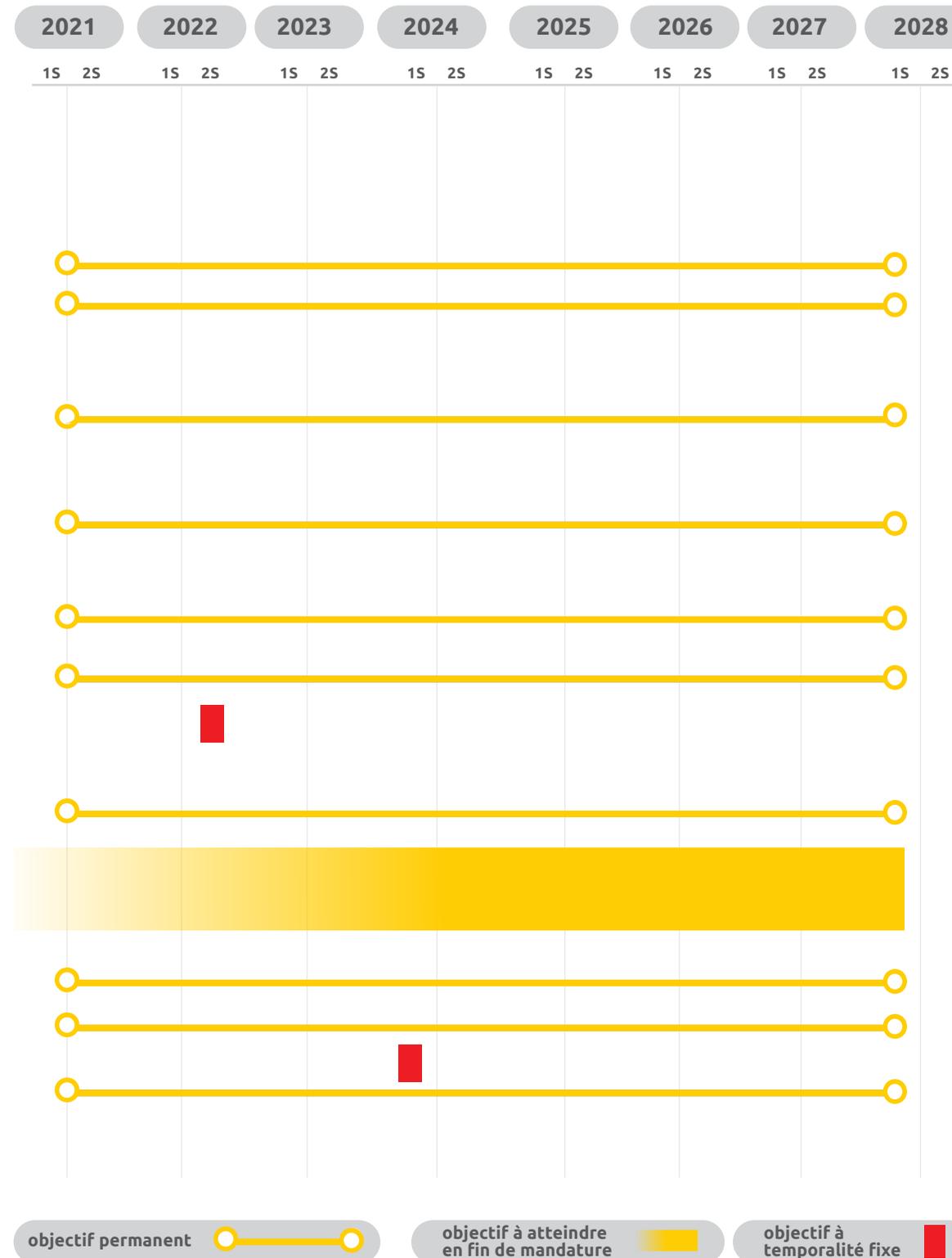
Encourager les activités physiques et sportives

100% des ligues, fédérations et comités accompagnés par le Département

100% des EPCI et des communes accompagnés pour le déploiement d'équipements sportifs de proximité

1 Musée du sport

100% des premières licences offertes : accès à la pratique sportive



objectif permanent



objectif à atteindre en fin de mandature



objectif à temporalité fixe



AXE 2 PENSER ET AGIR POUR L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Accéder à une eau de qualité en tous points du territoire

- 1 garantie d'emprunt de 50 Millions d'euros accordée en partenariat avec la Région
- 100% du programme d'investissement de la Collectivité dans le domaine de l'eau potable réalisé
- 2000 fuites par an réparées sur l'ensemble de la mandature
- 100% des travaux du SMGEAG en maîtrise d'ouvrage déléguée réalisés
- 100% des collèges équipés en dispositifs de récupération des eaux pluviales pour l'usage sanitaire et hygiénique

Sécuriser les déplacements

- 100% des routes départementales sécurisée (glissières, garde-corps, éclairage, ralentisseurs, etc...)
- 1 Plan Vélo à l'échéance du 2ème semestre 2022 pour déterminer les zones d'implantation des circulations douces (pistes cyclables à Gourbeyre- Saint-François- Marie-Galante, fauteuils électriques, vélos électriques, vélibs...)
- 1 programme d'électrification verte à l'échéance du 2ème semestre 2022, notamment en partenariat avec les SEM et l'ADEME

Améliorer l'accueil physique des usagers aux services publics

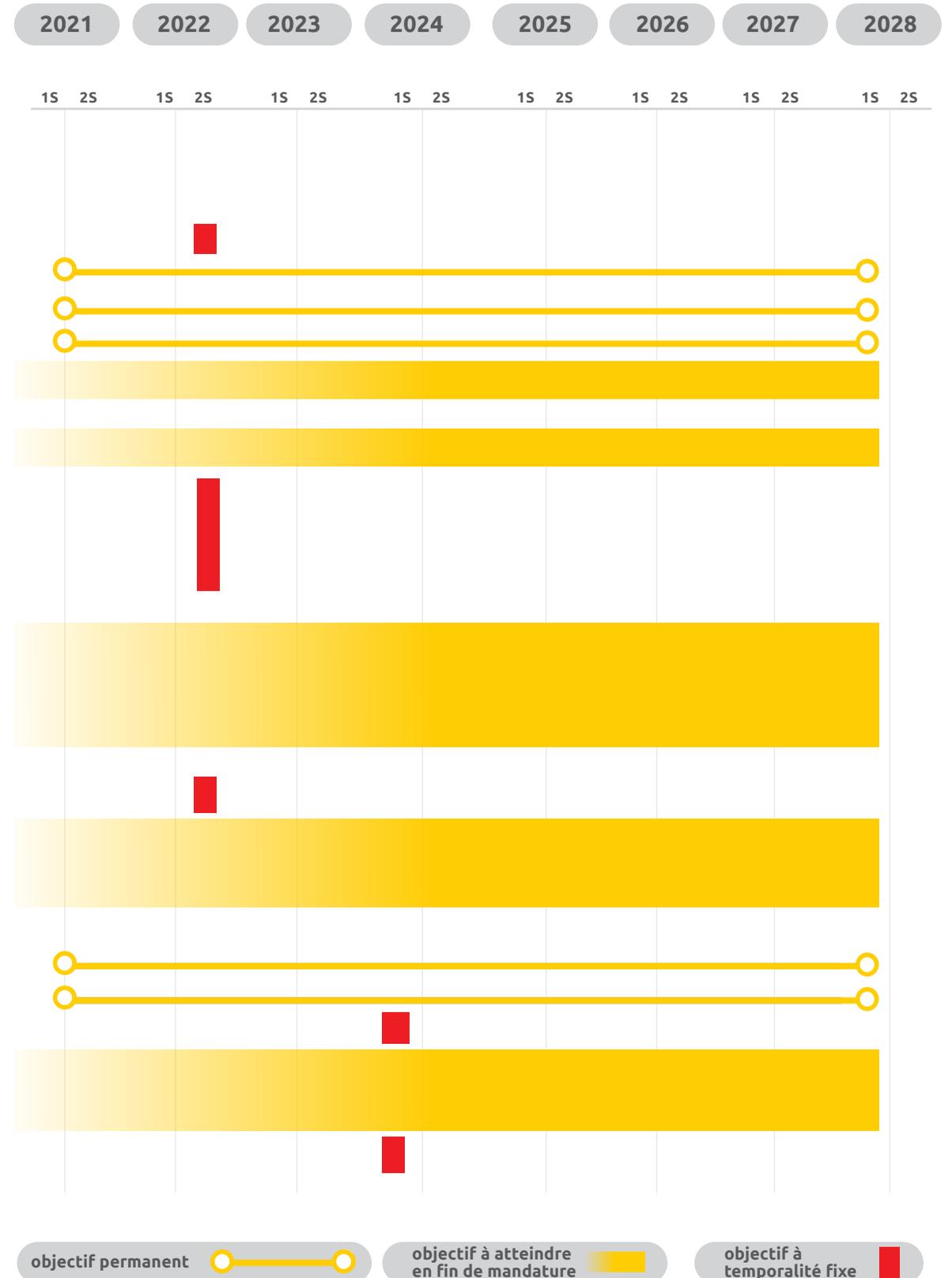
- 100% des services publics accessibles en tous points du territoire : adoption du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)
- 100% des points de réception de la collectivité accessibles aux usagers présentant des déficiences sensorielles notamment au moyen des tickets service (bons pour prestation d'interprétariat)

Promouvoir un environnement résilient et durable

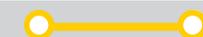
- 1 Bilan en 2022 des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité en vue de leur réduction
- 30% de la flotte automobile composée de véhicules électriques
- 100% des besoins énergétiques, sanitaires et hygiéniques du Département couverts par le mix énergétique (électricité solaire et eaux pluviales)

Faire du patrimoine et de la culture des leviers de développement

- 100% des élèves guadeloupéens auront visité les musées départementaux à leur sortie du collège
- 1 tiers lieu culturel sur le site de l'Habitation Beausoleil
- 1 Maison de la culture à Marie-Galante
- 100% des giratoires exposant une œuvre d'art, en initiant notamment l'art éphémère participatif
- 1 œuvre d'art historique et mémorielle implantée dans chaque commune
- 1 Maison du carnaval, véritable hub culture, économique et touristique



objectif permanent



objectif à atteindre en fin de mandature



objectif à temporalité fixe



AXE 2 PENSER ET AGIR POUR L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Mettre en tourisme nos richesses humaines, culturelles, environnementales

1 EPIC pour la mise en tourisme du FORT DELGRES

100% des sites patrimoniaux du Conseil Départemental mis en tourisme

Développer une économie verte et ambitieuse

1 stratégie concertée de développement agricole d'autonomie alimentaire et de relance de l'élevage à l'horizon 2023-2024 (engagement sur 10 à 15 objectifs pour l'autonomie alimentaire)

2000 hectares de terres agricoles en friche remises en culture

1 construction du barrage de Germillac initiée

1 réseau d'irrigation de la collectivité étendu au Nord Basse-Terre et à la Côte au Vent

1 appel à projets/an permettant l'installation des agriculteurs et le développement de productions innovantes

Accompagner une économie bleue responsable

100% des ports équipés sur la base du Schéma des Ports départementaux validé

100% des conseils portuaires tenus

100% de rationalisation dans la gestion des machines à glace

1 lycée de la Mer à Marie-Galante en lien avec le Conseil Régional

AXE 3 FOCUS ET PROSPECTIVE : LES DEFIS D'UNE ADMINISTRATION ET D'UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE MODERNES ET EFFICIENTES

Une administration départementale moderne au service des guadeloupéens

100% des formulaires en ligne

30 jours maximum pour le traitement des demandes

100 Millions/ an en moyenne en dépenses d'investissement réalisées à un haut niveau

Dépenses d'équipement brut/habitant supérieures à 150 €

1 cellule d'évaluation permanente des politiques publiques

Un Contrat de Gouvernance Concertée au service de la Guadeloupe

1 stratégie concertée, pluriannuelle de développement agricole et d'autonomie alimentaire sous l'impulsion coordonnée du Département et de la Région (engagement sur 10 à 15 produits favorisant l'autonomie alimentaire)

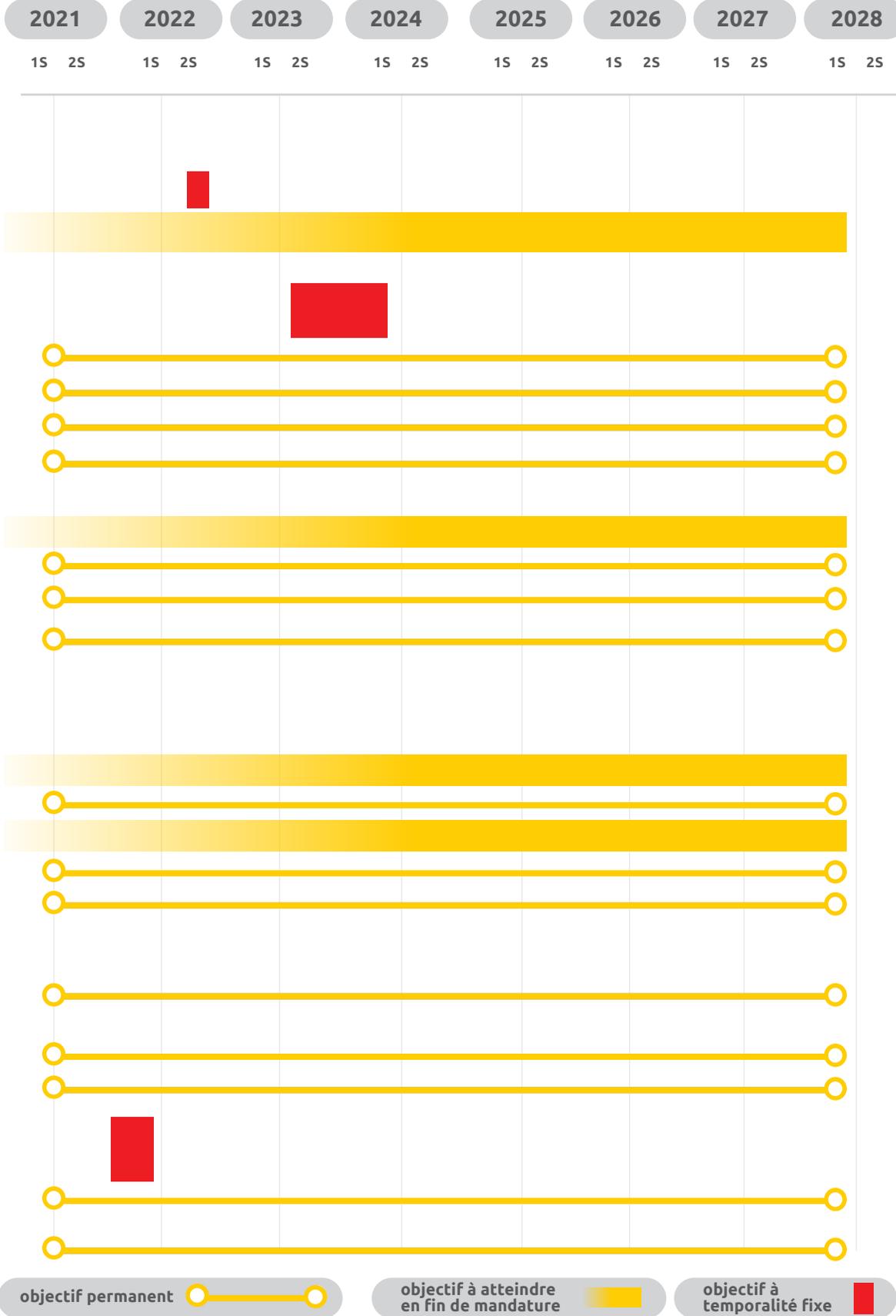
2 000 hectares de terres agricoles en friche remises en culture avec le cofinancement du Conseil régional

1 plan de relance de l'élevage sur 10 ans impulsé et animé par les 2 collectivités majeures

50 M€ d'emprunt garanti à parité entre les 2 collectivités majeures pour permettre au SMGEAG de se structurer et de répondre aux attentes des Guadeloupéens en matière d'AEP

2 000 foyers bénéficiaires de l'Amélioration de l'Habitat chaque année par le biais de l'ensemble des dispositifs existants avec la Région et l'Etat

1 augmentation du parc de logements sociaux grâce à une meilleure coordination des garanties d'emprunts entre le Département et la Région (convention de mutualisation)



Glossaire

ARS : Agence Régionale de Santé	ONF : Office National des Forêts
ASE : Aide Sociale à l'Enfance	OFS : Office Foncier Solidaire
ATE : Aires Terrestres Éducatives	PMR : Personnes à Mobilité Réduite
ATEC : Adjoint Technique des Etablissements d'enseignement	PAT : Plans Alimentaires Territoriaux
BEGES : Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre	PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
bRSA : Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active	PTI : Pacte Territorial d'Insertion
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale	PUV : Petite Unité de Vie
CDAF : Commission Départementale d'Aménagement Foncier	RIFSEEP : Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
CER : Contrat d'Engagement Réciproque	RSA : Revenu de Solidarité Active
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	RSO : Revenu de Solidarité Outre-mer
CHU : Centre Hospitalier Universitaire	SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
CLASS : Centre Local d'Action Sanitaire et Sociale	SDAASP : Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
CTIG : Comité du Tourisme des Iles de Guadeloupe	SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours
DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination	SEM : Société d'Economie Mixte
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale	SEMAG : Société d'Economie Mixte d'Aménagement de la Guadeloupe
EPF : Établissement Public Foncier	SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Économique
EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées et Dépendantes	SAMU : Service d'Aide Médicale Urgente
ESMS : Etablissements et Services Médico-Sociaux	SMGEAG : Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe
ESS : Economie Sociale et Solidaire	SPASAD : Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile
ESUS : Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale	SPASER : Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé	SSR : Soins de Suite et de Réadaptation
FRAFU : Fonds Régional d'Aménagement Foncier Urbain	USLD : Unité de Soins de Longue Durée
HAMAC : Habitat, AMélioration Acquisition	
GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences	
LLS : Logement Locatif Social	
LLTS : Logement Locatif Très Social	
MAS : Maison d'Accueil Spécialisé	
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées	
MSP : Maisons de Santé Pluriprofessionnelles	

